

RAPPORT

Rapport d'activité

2020

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

TABLE DES MATIERES

1	PREMIERE PARTIE : contexte général	3
1.1	Introduction	3
1.2	Quelques éléments significatifs	3
2	DEUXIEME PARTIE : indicateurs commentés	8
2.1	Introduction	8
2.2	Indicateurs	8
A.	Enseignement	9
1.	Admissions.....	9
2.	Cours préparatoires	11
3.	Formation(s) Bachelor	12
4.	Formation(s) Master.....	14
5.	Formations postgrades et continues	15
B.	Recherche appliquée et développement	23
6.	Ra&D.....	23
C.	Prestations de service à des tiers	28
7.	Prestations de service	28
D.	Médias	28
8.	Présence de l'institution dans les médias.....	28
E.	Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères 30	
9.	Collaborations	31
10.	Mobilité.....	38
F.	Gestion du personnel	40
11.	Personnel d'enseignement et de recherche	40
12.	Personnel administratif et technique	43
13.	Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat.....	43
14.	Intervenant-e-s extérieur-e-s et prof. HES invité-e-s	44
15.	Assistant-e-s (y.c. les assistant-e-s réseaux rattaché-e-s au LaReSS).....	45
G.	Gestion des ressources financières et des infrastructures	50
16.	Exploitation du budget	50
17.	FRI.....	52
18.	Infrastructures	52
H.	Gouvernance	53
19.	Organes de gouvernance	53
I.	Durabilité (thématique d'approfondissement 2020)	56
20.	Développement durable.....	56

1 PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 Introduction

Conformément à l'art. 26 al. 1, lit. p. de la LHEV, le présent rapport d'activités destiné au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture relate les informations significatives reflétant les réalisations de la haute école découlant des missions qui lui sont confiées. Sur la base du présent rapport, le Conseil de Fondation établit son rapport annuel qui retrace les éléments phares de la vie institutionnelle de l'année écoulée.

1.2 Quelques éléments significatifs

Dans le domaine institutionnel

L'année 2020 a été pour la HETSL marquée par plusieurs éléments saillants. Premièrement, l'école a vu d'importants **changements de gouvernance**. Le 17 février 2020, l'EESP est devenue la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, exprimant mieux son positionnement de haute école vaudoise de type HES, au sein de la HES-SO, en Suisse et sur le plan international. Avec une nouvelle identité visuelle et la signature « S'engager. Au cœur de la société. », la HETSL affiche ainsi la diversité de ses missions de formation en travail social et en ergothérapie, de formation continue, de recherche appliquée et développement, mais aussi son attachement à l'esprit pionnier des fondateurs de l'école, qui veut que ses diplômé·e·s soient les professionnel·le·s de demain, engagé·e·s au cœur de la société, dans une perspective de cohésion sociale et d'intégration des personnes en situation de précarité.

Au niveau de la Direction, Madame Baume-Schneider, élue au Conseil des Etats, a donné sa démission pour l'été. Son successeur, Monsieur Alessandro Pelizzari, a été présenté à l'ensemble du personnel en février 2020. Il est entré en fonction le 1^{er} juin 2020. Madame Baume-Schneider a assuré la transition jusqu'aux vacances d'été. Le poste de responsable du Service des finances a également connu un changement – Jacqueline Loubrie, jusqu'alors cheffe comptable de la HETSL, a succédé à Monsieur Jean-Luc Sonny le 1^{er} juin 2020, suite au choix de ce dernier de réorienter son parcours.



Les quatre membres du Comité de direction, de gauche à droite : Alessandro Pelizzari, Marc Magnin, Angélique Fellay et Jacqueline Loubrie

Photo: © Hugues Siegenthaler

Rapport d'activité

Le Conseil de fondation, sous l'impulsion de son président Monsieur Bernard Decrausaz, a décidé quant à lui d'entamer une révision profonde de ses statuts, fondée sur la conviction que la gouvernance de la HETSL nécessitait une adaptation aux enjeux actuels d'une Haute école. Ainsi, mandat a été donné à deux groupes de travail de mener les travaux : un premier groupe dédié à la révision des statuts en privilégiant la mission de stratégie, de surveillance et de soutien du Conseil de Fondation nouvelle formule ; un second groupe dédié à la constitution d'un Conseil professionnel, selon l'art. 30 de la LHEV, avec une dimension orientée sur les missions de formation et de recherche, dans une perspective de partenariat renforcé avec les milieux professionnels. Ces travaux ont débouché sur la constitution d'un nouveau Conseil de fondation, réduit de 30 à 7 membres, sous la présidence de Madame Elisabeth Baume-Schneider. Quant au Conseil professionnel, il sera opérationnel dès 2021, sous la présidence de Monsieur Loïc Haldimann, co-secrétaire général d'Avenir Social Vaud.

Deuxièmement, la HETSL a été informée en automne 2020 de la reprise des travaux concernant la **relocalisation de la filière ergothérapie**, prévue pour la rentrée académique 2024, au sein du Campus santé avec HESAV. Ce transfert, qui aura un impact académique, financier et logistique majeur pour la HETSL, a déclenché un important travail de réflexion et de planification de son repositionnement institutionnel, comportant le lancement de projets d'envergure courant 2021 (création de nouveaux pôles de développement, Observatoire des précarités, nouveau bâtiment pour la recherche, etc.).

Troisièmement – et surtout ! – comme pour l'ensemble de la société, la **pandémie et les conséquences de la gestion de la crise sanitaire** ont eu un impact majeur sur la réalité institutionnelle de la HETSL. Le premier semestre a vu l'école agir dans l'urgence pour permettre aux étudiant·e·s de poursuivre leur cursus de formation à distance dans les meilleures conditions possibles. L'école a également tout entrepris pour garantir la protection de la santé de l'ensemble de la communauté de la HETSL, tout en assurant des conditions de travail adaptées. Afin d'être en mesure de tirer, durant l'été, les premiers enseignements des mesures prises, la Direction a procédé à un premier bilan de l'enseignement durant la pandémie. Le rapport, intitulé « L'enseignement à la HETSL durant la pandémie COVID-19 », a mis en exergue l'important effort fourni par l'ensemble du personnel enseignant pour permettre le maintien d'un niveau pédagogique correct. Mais il a aussi permis de mettre en lumière les conséquences négatives que la pandémie a eues en termes d'inégalités sociales pour les étudiant·e·s, tout le monde n'ayant pas les mêmes conditions matérielles pour faire face à la crise sanitaire.

L'Association du personnel (AP) a de son côté mené durant l'été une enquête auprès des salarié·e·s de la HETSL. Le rapport « L'impact de la pandémie du COVID-19 sur le quotidien au travail » a permis à la Direction de mesurer l'engagement qui a été nécessaire pour adapter l'activité professionnelle et l'organisation personnelle de chacun·e à la situation particulière liée au COVID-19, provoquant des situations de stress et d'effort supplémentaires, notamment en lien avec des difficultés importantes pour concilier activité professionnelle et tâches éducatives, du fait de la garde d'enfants en bas âge.

Ces deux enquêtes ont permis quelques réajustements importants pour le deuxième semestre. En effet, la HETSL a décidé de démarrer le semestre d'automne en présentiel et de permettre ainsi aux étudiant·e·s débutant leurs études de s'approprier « leur » école, de faire connaissance entre elles et eux, mais aussi avec les enseignant·e·s et les nombreux·ses acteur·trice·s de cette école et de partager avec leurs camarades leurs premières expériences en HES. Malheureusement, l'évolution de la situation épidémiologique a nécessité dès fin octobre, une nouvelle bascule vers l'enseignement à distance. D'autres mesures sanitaires ont été prises en étroite concertation avec la DGES et la HES-SO, en collaboration avec les domaines TS et Santé et avec les hautes écoles vaudoises de type HES. Toutefois, l'école est restée ouverte tout au long de cette période, notamment pour permettre tant aux étudiant·e·s qu'au personnel de pouvoir bénéficier d'un espace de travail collectif et équipé. En parallèle, les différents fonds de soutien pour des étudiant·e·s qui ont rencontré des difficultés financières en lien avec la pandémie ont continué à fonctionner et des mesures pour épauler les étudiant·e·s et le personnel frappés par des phénomènes d'isolement social ont été prises (groupes de parole, suivi individuel, renforcement du dispositif de soutien psychologique, renforcement de la formation continue et des prestations de service, etc.).

Mais la HETSL n'a pas uniquement « subi » les effets de la pandémie. Elle est devenue une ressource importante dans la gestion des effets sociaux sur les populations les plus vulnérables. Ainsi, des éléments pédagogiques en lien avec le « travail social d'urgence » ont été intégrés dans les enseignements initiaux, se basant sur les expériences des professionnel·le·s engagé·e·s sur le front de la pandémie. Le LaReSS a, quant à lui, pu lancer un nombre important de recherches en lien avec les conséquences sociales de la pandémie. Et alors que, durant le premier semestre, quelques 25

Rapport d'activité

étudiant-e-s ont participé à différents dispositifs mis en place par les autorités cantonales, notre Haute école a lancé, durant le deuxième semestre, en collaboration avec l'association estudiantine EESpace Libre, l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) et la DGCS, une plateforme de mobilisation. Celle-ci a permis aux étudiant-e-s, sur une base volontaire, de s'engager dans la lutte face à la pandémie, tout en bénéficiant, d'une part, d'un accompagnement pédagogique de la HETSL avec l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre de leur cursus et, d'autre part, de conditions salariales garanties par l'État de Vaud.

Il y a lieu ici de souligner la qualité et l'efficacité des collaborations établies avec les différents Services de l'école, qu'il s'agisse des Secrétariats et services d'État-major, du Service communication, du Service informatique, du Service financier, de la bibliothèque, des Décanats ou de l'Intendance, en cette période inédite marquée par un degré élevé d'urgence et d'imprévisibilité. Cette forte interdépendance des missions et des services a trouvé son expression institutionnelle dans la cellule de crise COVID-19, qui s'est réunie depuis le début de la pandémie à intervalles réguliers, et qui a été continuellement élargie, aux Décanats et au service de l'intendance d'abord, et à l'association EESpace Libre ensuite. Cette voix des étudiant-e-s, au cœur du dispositif de gestion de la crise sanitaire, a prouvé toute son importance pour répondre rapidement aux préoccupations des étudiant-e-s, dont beaucoup ont connu des situations individuelles compliquées.

Dans le domaine académique

Si la **pandémie** a impliqué une pression accrue et une très forte réactivité, en particulier pour le personnel d'enseignement, ce contexte de bouleversement s'est aussi avéré porteur de nouvelles opportunités. En matière de *formation initiale*, au-delà de la mise en place de l'enseignement à distance déjà évoqué, deux éléments méritent d'être mentionnés. D'un côté, les conditions cadres mises en place au niveau de la HES-SO, du canton et de la HETSL ainsi que les efforts déployés par les Décanats et le corps enseignant ont permis de limiter considérablement les échecs aux différentes sessions d'examens de l'année 2020. Le risque d'un décrochage massif a ainsi pu être évité et le nombre d'échecs aux examens et d'abandon s'est situé dans les mêmes proportions que les années précédentes. De l'autre, les cohortes d'étudiant-e-s réalisant leur formation pratique hors de l'école, dans plus de 200 institutions différentes sur un semestre, ont nécessité un suivi individuel renforcé, en fonction à la fois des situations spécifiques et évolutives de chacun-e de nos partenaires et de nos étudiant-e-s.

L'activité développée dans le domaine de la *recherche appliquée* a également été affectée par la crise sanitaire, notamment en raison de terrains, devenus inaccessibles. Mais ces obstacles n'ont pas empêché d'assurer la continuité des activités de valorisation avec un dynamisme certain (nombre record de publications en 2020). Les membres du LaReSS se sont immédiatement saisi-e-s des opportunités ouvertes par la crise en termes de réflexions à mener sur les impacts et les enjeux d'un phénomène social d'une telle ampleur. Cela a donné lieu au dépôt de plusieurs projets en lien avec la crise sanitaire, qui ont été acceptés et qui ont tous démarré en 2020 déjà (*cf. partie 6.2*).

Concernant la *formation continue*, 2020 a marqué un net ralentissement de l'activité de l'Unité de formation continue (UFC), avec une annulation de la quasi-totalité des formations courtes sur le premier semestre et une reprise partielle sur le semestre suivant, en lien avec les mesures d'assouplissement décidées au niveau fédéral. La continuité a pu être assurée au niveau des formations postgrades qui ont pu être maintenues selon des modalités d'enseignement mixtes. Les impacts financiers d'un tel contexte sont importants et, malgré l'intensité des efforts déployés pour la reprogrammation de certaines formations (notamment les formations courtes), l'ampleur et l'immédiateté des mesures à mettre en œuvre par les institutions sociales et sanitaires pour faire face à la crise du COVID-19 a nécessité une forte mobilisation du personnel actif au sein de ces structures, lequel constitue notre principal public cible. Dans ce climat d'extrême urgence, la formation continue des collaboratrices et collaborateurs s'est ainsi vue reléguée au second plan. Toutefois, les bouleversements induits par cette crise sanitaire sans précédent, qui s'est petit à petit inscrite sur une temporalité longue, ont rapidement mis en évidence la reconfiguration des besoins en termes de formation continue, pour répondre à des nouvelles problématiques et nouveaux enjeux, ainsi que la nécessité d'offrir des espaces de supervisions aux équipes sous pression. L'UFC, de par son expertise et les développements envisagés au niveau institutionnel, a dès 2020 orienté une partie de ses activités dans ce sens.

Sur le plan pédagogique, l'année 2020 a également été charnière pour la HETSL avec la mise en œuvre d'un **nouveau plan d'études cadre (PEC 20)** dans la Filière Travail Social, un projet d'envergure

implémenté avec succès grâce au concours de l'ensemble des acteurs et actrices de la Haute école, tant au niveau du PER que du PAT. Le personnel de la HETSL s'étant activement et considérablement impliqué dans le travail de préparation et de finalisation de ce nouveau plan d'études sur le semestre de printemps 2020, celle-ci s'est positionnée en faveur du maintien du calendrier prévu lorsque l'option d'un report a été discutée au niveau du Domaine Travail Social de la HES-SO. C'est ainsi qu'avec la HETS Valais-Wallis, la HETSL a décidé, après consultation interne, de concrétiser dès la rentrée 2020 les intentions d'évolution contenues dans le PEC 20 (transversalité, progressivité, accompagnement plus proche des étudiant-e-s, etc.). Le semestre d'automne 2020 a ainsi accueilli la première volée d'étudiant-e-s « PEC 20 ». La mise en place d'un nouveau plan d'études étant progressive et s'effectuant par « tuilage », les nouveaux contenus dispensés au niveau des modules fondamentaux coexistent encore avec des modules du PEC 06 qui accompagneront les volées précédentes jusqu'au printemps 2022. Le travail d'élaboration des contenus d'enseignement se poursuit en 2021 et ce calendrier des travaux se nourrit de manière fort opportune des démarches en cours mettant l'accent sur davantage de transversalité des missions (renforcement du lien entre enseignement et recherche notamment, intégration des nouveaux enjeux dans la formation des professionnel-le-s de demain, etc.).

Dès la rentrée 2020, la question de la **promotion et du soutien à la relève** est devenue un dossier prioritaire pour le département des ressources académiques en vue de se doter pour la période 21-24 d'une véritable politique institutionnelle en la matière associée à des objectifs clairs et cohérents.

Jusqu'ici, la thématique de la relève a toujours été un marqueur fort de l'identité HETSL et de nombreuses mesures en faveur du personnel d'enseignement et de recherche – et en particulier du corps intermédiaire – ont été mises en place au fil du temps. Le LaReSS a joué un rôle moteur dans la mise en place d'un solide dispositif d'accompagnement et de soutien aux collaboratrices et collaborateurs scientifiques HES et doctorant-e-s FNS. La Direction adjointe a activement travaillé à développer et préciser les conditions cadres pour les assistant-e-s HES. Enfin, la décision de créer une commission dédiée spécifiquement à cette thématique est probablement le témoignage le plus saillant de cette volonté d'inscrire durablement la question de la relève dans la politique et les pratiques institutionnelles. Mise en œuvre à titre pilote début 2019, et formalisée dans le nouveau règlement du personnel entré en vigueur au 1^{er} juillet 2020, un bilan du fonctionnement de cette commission de planification et relève est prévu au cours de l'année 2021 ; il permettra de préciser le rôle, le mandat et les missions de cette Commission, ainsi que son articulation avec les instances existantes. Durant l'année 2020, cette instance a poursuivi la mise en œuvre des procédures d'évaluations du PER, lesquelles ont toutes abouti à une décision favorable¹.

Dans le domaine des ressources humaines

Comme indiqué précédemment, la HETSL a vu le nouveau règlement du personnel entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Il prend notamment en considération les nouvelles thématiques de société (en matière d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (en particulier, la conciliation avec l'organisation familiale : congé coparentalité, droit à un congé non payé parental, droit à la réduction du taux d'activité pour les parents de jeunes enfants) et reflète la diversité des situations au sein de notre haute école.

Les directives spécifiques liées à ce nouveau règlement du personnel sont en cours de révision et certaines seront adoptées d'ici la fin de l'année 2021 (télétravail, frais professionnel, perfectionnement du personnel, prévention et sanction du harcèlement, vacataires).

Dans le sillage de la mise en application du « Système de rémunération du personnel administratif et technique » et du « catalogue interne des fonctions » et conformément au nouveau règlement du personnel, les fonctions de direction ont été intégrées en 2020 au nouveau système de rémunération

¹ Dans une perspective de clarification et d'amélioration continue, la *Directive relative à l'évaluation de la période probatoire du personnel d'enseignement et de recherche et au renouvellement contractuel des professeur-e-s ordinaires et associé-e-s* a été adaptée en vue d'un ajustement à l'évolution et à la réalité des pratiques. Il a notamment fallu intégrer un nouvel article clarifiant les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes ; certaines incohérences dans la procédure ont également été corrigées et de légères modifications ont été apportées aux critères d'évaluation telles que la suppression du perfectionnement professionnel individuel (PPI). Le cas de figure des adjoint-e-s scientifiques a également été prévu, ce qui n'était pas le cas initialement. Parallèlement à cette démarche interne, la DGES a demandé aux Hautes écoles vaudoises d'harmoniser certains éléments clés de leur procédure, dans un souci d'équité de traitement entre le corps enseignant des différentes écoles. Sur ce point, seuls des changements mineurs ont dû être opérés. Mention de la possibilité pour la personne dont les activités sont évaluées de récuser un membre de la Commission d'évaluation en cas de risque de conflit d'intérêts ; mention du fait que la personne est tenue de s'organiser pour rendre son rapport dans le délai imparti. La nouvelle version de la directive est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2020.

Rapport d'activité

du Personnel administratif et technique. L'ensemble des cahiers des charges du personnel administratif et technique seront finalisés d'ici la fin de l'année 2021.

Conformément à la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) et la Loi vaudoise sur les subventions (LSubv), la HETSL a procédé en février 2020 à l'analyse de son système salarial à l'aide d'un logiciel fourni et certifié par l'État (LOGIB). Les résultats sont conformes aux attentes ; l'égalité salariale est respectée selon les critères LOGIB. Bien que l'exigence légale soit de faire cet autocontrôle au minimum tous les 3 ans, l'analyse LOGIB sera faite chaque année pour garantir l'équité, avec une étude plus approfondie des résultats obtenus.

Dans le domaine logistique et informatique

Début 2020, la HETSL a finalisé ses derniers travaux en matière d'optimisation énergétique, entrepris au cours de ces dernières années, et a obtenu les premiers gains en termes d'économie de consommation d'électricité et de chauffage.

Du côté du Service de l'informatique (SIM), après la mise en œuvre de la nouvelle identité HETSL et la mise en ligne du nouveau site internet www.hetsl.ch au début de l'année, deux nouveaux outils ont été déployés en collaboration avec le Service de la communication (SCOM) durant le 2^{ème} semestre :

- **PocketHES**, une application est proposée aux étudiant·e-s de la HETSL pour consulter leur horaire et leurs notes, trouver rapidement le contact d'un·e professeur·e ou le menu du restaurant de Grand-Vennes. Les documents de cours sont aussi accessibles à n'importe quel moment grâce à l'intégration de Cyberlearn (Moodle). Idem pour les impressions : les étudiant·e-s peuvent en effet imprimer leurs supports de cours sur les photocopieuses de la HETSL directement depuis leur application. Développée en partenariat entre la HES-SO et la HETSL, haute école pilote de ce projet, cette application est destinée aux étudiant·e-s dans le but de leur simplifier la vie. Les collaboratrices et les collaborateurs de la HETSL ont également accès à l'application, avec les fonctionnalités qui leurs sont pertinentes. Elle permet notamment à la Direction de communiquer en temps réel avec les étudiant·e-s via des messages Push.
- <https://my.hetsl.ch>, une nouvelle plateforme web de partage de documents et d'informations est également proposée depuis cet automne. Il ne s'agit plus d'un intranet ou d'un extranet, mais plutôt d'une plateforme de recherche personnalisée, avec un outil plus intuitif et un accès direct et rapide à l'information. L'ensemble des contenus de l'ancien MyEESP est proposé dans MyHETSL, qui s'enrichira au jour le jour, en fonction des besoins. Une connexion sera nécessaire pour atteindre certaines informations qui n'ont pas vocation à être partagées publiquement.

2 DEUXIEME PARTIE : INDICATEURS COMMENTÉS

2.1 Introduction

Conformément au cadre légal cantonal, les catégories d'informations et indicateurs d'activité sont renseignées sous forme de données chiffrées avec quelques éléments exemplatifs ou explicatifs.

2.2 Indicateurs

Les filières régulées

Suite à la décision du précédent prestataire Sélection & Conseils de ne pas poursuivre la collaboration avec la HES-SO pour la régulation 2020, une Taskforce conjointe aux deux domaines Santé et Travail social a été mise en place pour proposer dans un délai extrêmement court des solutions aux directions des hautes écoles, soit en ce qui concerne la HETSL, pour l'admission dans les deux filières Travail social et Ergothérapie.

Fin 2019, la Taskforce s'est prononcée sur la volonté de conserver une procédure de régulation conforme à la philosophie de la procédure précédente (batterie de tests). Après une recherche de sociétés en capacité d'offrir un tel service, la société Pearson TalentLens a été choisie pour l'exercice 2020 en raison de son expérience et expertise dans des procédures similaires à celle de la régulation. Cette entreprise propose un large catalogue de tests, étalonnés et validés scientifiquement disponibles en ligne ou informatisés, avec corrections et cotations automatisées. La batterie retenue se compose de cinq tests portant sur les aptitudes numériques, spéciales et logiques ainsi que sur les aptitudes en raisonnement abstrait. Ces tests sont validés et étalonnés pour évaluer et prédire les compétences nécessaires pour suivre un programme de formation de niveau Bachelor et le réussir. La Taskforce a sollicité l'analyse de Denis Berthiaume, consultant en développement de l'enseignement supérieur sur le choix des tests de la nouvelle batterie. Son rapport a permis de clarifier quelques notions clés en matière de sélection des candidat-e-s et d'appuyer la décision de la Taskforce quant à la composition de la batterie proposée par notre prestataire.

Les passations restaient centralisées à la Haute école de gestion de Genève, site de Batelle et programmées sur des samedis entre la fin du mois de mars et le début du mois de mai.

Suite à l'annulation des passations présentielle à Batelle en raison de la situation sanitaire, la Taskforce a décidé de chercher une alternative à une passation présentielle. Le choix s'est porté sur une passation des tests à distance, ce qui a permis de maintenir le cadre précédemment fixé, à savoir l'utilisation de batterie de tests Pearson TalentLens tout en s'assurant qu'une surveillance à distance puisse être réalisée par la société ProctorExam, localisée en Hollande. Cette société dispose d'une expérience confirmée dans la passation de tests à distance pour des établissements d'enseignement supérieur et elle respecte les règles européennes en matière de protection des données en étant conforme à la General Data Protection Regulation (RGPD).

Dans le cas d'une passation à distance, il y a beaucoup de paramètres non maîtrisés (qualité du réseau au domicile des candidat-e-s, équipement informatique, connaissances techniques, maîtrise du stress lié au confinement) qui créent des différences entre les candidat-e-s. Si 99% des candidat-e-s ont réussi à passer leur test, certains ont connu des difficultés d'ordre technique. L'analyse de ces situations ont amené les écoles, avec l'appui de la HES-SO à organiser pour certains une seconde passation des tests au mois d'août et à intégrer leurs résultats. Si le résultat était supérieur à la dernière ou au dernier admis-e dans la filière, la ou le candidat-e était admis-e. Dans le cas contraire, elle ou il était refusé-e.

Ces difficultés techniques ont permis aux Hautes écoles concernées de se pencher de manière approfondie sur le dispositif de régulation en vigueur et sur ses limites. En effet, au-delà de ces problèmes de circonstance, se pose la question si aujourd'hui une régulation est encore justifiée et, si

oui, selon quelles modalités. Ainsi, un groupe de travail commun des Domaines Travail social et Santé de la HES-SO a été créé qui devra rendre un rapport avec des recommandations à implémenter pour la rentrée 2023.

A. Enseignement

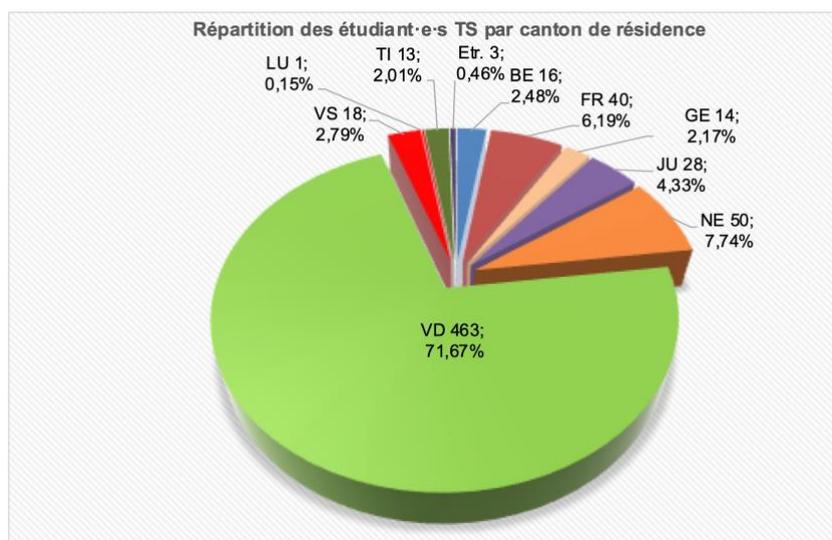
1. Admissions			
Catégorie	Sous-catégorie		2020
1.1 Nombre de candidatures reçues en BA*	1.1.1 Par filière	Filière Travail social	236
		Filière Ergothérapie	227
	1.1.2.A Par voie d'accès pour le Travail social	Maturité gymnasiale	54
		Maturité spécialisée	55
		Maturité professionnelle	91
		Titre étranger	16
		Autres ²	20
	1.1.2.B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Maturité gymnasiale	89
		Maturité spécialisée	78
		Maturité professionnelle	33
		Titre étranger	8
	1.1.3.A Par genre pour le Travail social	Femmes	172
		Hommes	64
	1.1.3.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	187
Hommes		40	
1.1.4 Total candidatures reçues en BA	Total	463	
1.2 Nombre d'étudiant·e·s admis·e·s en BA	1.2.1 Par filière	Filière Travail social	203
		Filière Ergothérapie	68
	1.2.2.A Par voie d'accès pour le Travail social	Maturité gymnasiale	46
		Maturité spécialisée	55
		Maturité professionnelle	82
		Titre étranger	7
		Autres ¹	13
	1.2.2.B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Maturité gymnasiale	38
		Maturité spécialisée	22
		Maturité professionnelle	0
		Titre étranger	2
	1.2.3.A Par genre pour le Travail social	Femmes	141
		Hommes	62
	1.2.3.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	57
Hommes		11	
1.2.4 Total candidatures admises en BA	Total	271	
*Les candidatures reçues ne concernent que les personnes ayant effectuées le processus d'admission à la HETSL.			

² Comprend les admissions sur dossier, les diplômes d'écoles supérieures, etc.

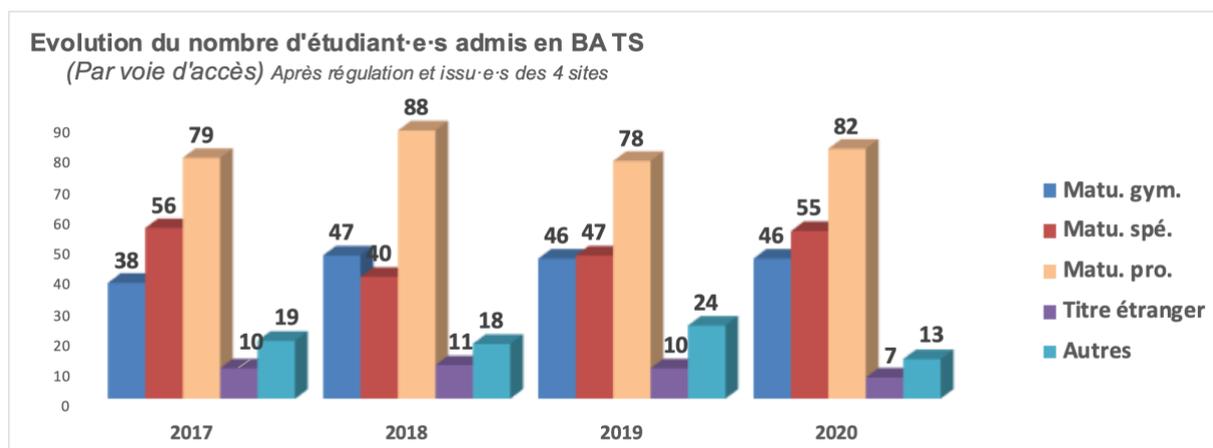
Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie	2020
1.3 Nombre de candidatures reçues en MA	<p>À l'instar de la plupart des hautes écoles du réseau HES-SO, la HETSL n'organise pas de filière Master. Le Master en Travail social et le Master en Sciences de la santé avec orientation sont organisés par la HES-SO.</p> <p>Trente-trois membres du PER de la HETSL y ont contribué en 2020</p> <p>La mise à disposition de ressources se détaille comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux ME, trois PA et trois PO pour le Master en Sciences de la santé - trois assistant-e-s HES, quatre collaboratrices scientifiques HES, dix professeur-e-s associé-e-s et huit professeur-e-s ordinaires pour le Master en Travail social. <p>Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école.</p>	
1.4 Nombre d'étudiant-e-s admis en MA		

La HETSL a accueilli 203 nouvelles et nouveaux étudiant-e-s en **Travail social** (dont 23 issus des autres sites). A l'inverse, certain-e-s candidat-e-s vaudois-e-s admis en bachelors sont allé-e-s se former dans une des trois autres écoles. Si le nombre de nouveaux et nouvelles étudiant-e-s est donc sensiblement le même qu'en 2019, on note une diminution du nombre de candidatures, qui passe de 284 en 2019 à 236 en 2020, sans qu'il y ait d'explication à ce stade. Les effets de la pandémie laissent toutefois escompter une demande accrue pour se former dans le domaine du travail social dans les années à venir.

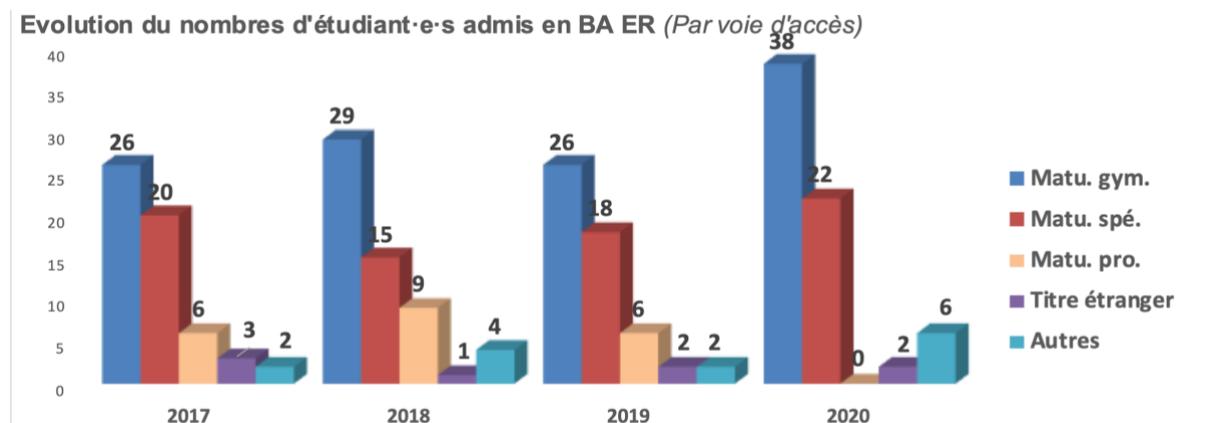


On note également une légère augmentation d'étudiant-e-s titulaires d'une maturité, 83% en 2019, 90% en 2020 (dont 40% détenant une maturité professionnelle). On relèvera pour finir que la proportion d'hommes entrant en BA TS en 2020 est de 31%, alors qu'elle était de 21% en 2019.

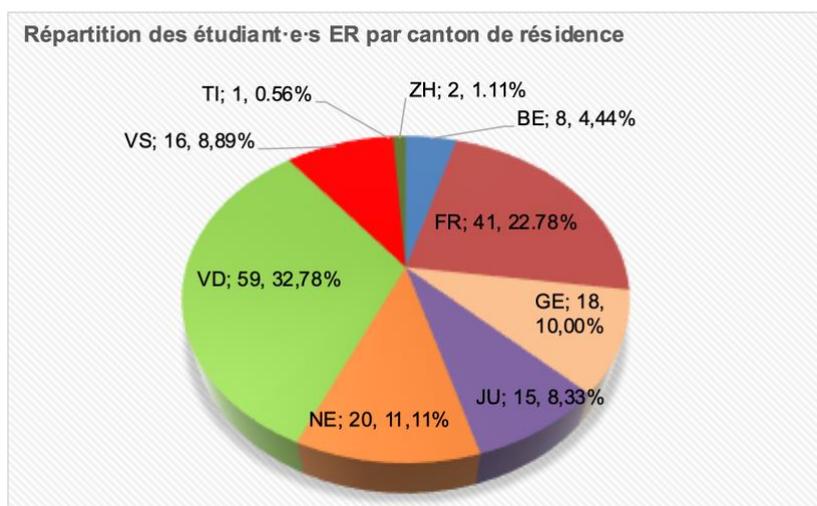


Rapport d'activité

La filière **Ergothérapie** a accueilli quant à elle 68 nouvelles et nouveaux étudiant-e-s. On constate une augmentation des étudiant-e-s titulaires d'une maturité gymnasiale (56% en 2020 contre 48% en 2019). La proportion d'étudiant-e-s titulaires d'une maturité spécialisée est resté stable (33% en 2019 et 32% en 2020). La HETSL n'a accueilli aucun-e étudiant-e titulaire d'une maturité professionnelle.



La proportion d'hommes a augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 11 à 16%. Les étudiant-e-s en provenance des cantons de Vaud et Neuchâtel ont légèrement diminué (moins 4 et 1% respectivement). La proportion d'étudiant-e-s des cantons de Fribourg et Genève est en hausse de 2% par rapport à l'année précédente.



2. Cours préparatoires

Depuis 2011, la HETSL collabore avec la Haute Ecole de Santé Vaud et la Haute Ecole de Santé La Source pour l'organisation de l'Année propédeutique Santé (APS) pour les étudiant-e-s domicilié-e-s dans le Canton de Vaud. En 2020, cette mission particulière a été portée par quatre maîtres d'enseignement et six assistantes HES pour un total de 584 heures, pour des cours des examens et des tâches de coordination. Le nombre d'heures est en deçà de 2019 (856 heures) en lien avec l'annulation de cours due à la situation sanitaire.

Pour la seconde fois en 2020, des cours en lien avec la profession d'ergothérapie et s'inscrivant dans les Modules complémentaires santé (MCS) ont aussi été donnés à la Haute école de santé de Genève (HEdS Genève). Trois assistantes HES ont dispensé 20 heures de cours au total.

Les personnes qui sont engagées dans les modules complémentaires ou la maturité spécialisée Santé peuvent se présenter aux épreuves de régulation organisées au printemps. Si leurs résultats les classent dans les quotas autorisés, et sous réserve de la réussite des modules complémentaires ou de l'obtention de leur maturité spécialisée, elles peuvent entamer la formation en septembre.

3. Formation(s) Bachelor			
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>		<i>2020</i>
3.1 Nombre d'étudiant·e·s total	3.1.1 Par filière	Filière Travail social	646
		Filière Ergothérapie	180
	3.1.2.A Par genre pour le Travail social	Femmes	474
		Hommes	172
	3.1.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	157
		Hommes	23
	3.1.3.A Par type d'enseignement pour le Travail social	Plein temps	522
		Temps partiel	44
		En emploi	80
	3.1.3.B Par type d'enseignement* pour l'Ergothérapie	Plein temps	180
3.1.4 Nombre d'étudiant·e·s total	Total	826	
3.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année ³	3.2.1 Par filière	Filière Travail social	214
		Filière Ergothérapie	68
	3.2.2.A Par genre pour le Travail social	Femmes	150
		Hommes	64
	3.2.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	57
		Hommes	11
	3.2.3.A Par type d'enseignement pour le Travail social	Plein temps	184
		Temps partiel	11
		En emploi	19
	3.2.3.B Par type d'enseignement* pour l'Ergothérapie	Plein temps	68
3.2.4 Nombre d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année total	Total	282	
3.3 Nombre diplômé·e·s de	3.3.1 Par filière	Filière Travail social	169
		Filière Ergothérapie	44
	3.3.2.A Par genre pour le Travail social	Femmes	131
		Hommes	38
	3.3.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	39
		Hommes	5
	3.3.3.A Par type d'enseignement pour le Travail social	Plein temps	139
		Temps partiel	8
		En emploi	22
	3.3.3.B Par type d'enseignement* pour l'Ergothérapie	Plein temps	44
3.3.4 Nombre d'étudiant·e·s diplômé·e·s total	Total	213	

³ Nouveaux étudiant·e·s et répétant·e·s.

Pour la filière Travail social

Le contexte pandémique a impacté les nombreuses et nombreux intervenant-e-s externes (vacataires) qui ont elles et eux aussi adapté leurs enseignements, allant jusqu'à proposer des ateliers-théâtre (d'expression corporelle) donnés à distance. Les étudiant-e-s ont été plus qu'habituellement encore de véritables partenaires et actrices et acteurs de leur formation. Enfin, chacun-e a renforcé sa maîtrise des outils numériques et pu percevoir l'étendue des possibilités offertes par l'enseignement à distance.

Grâce à un engagement important et aux compétences pointues des collaboratrices et des collaborateurs, le lancement du PEC 20 à l'automne 2020, comme explicité en introduction, s'est très bien déroulé. Il se distingue par une refonte des compétences visées par la formation, l'introduction d'un portfolio, la transversalité, la progressivité et la densification de la relation pédagogique. Plus souple et cohérent, il constitue un réel progrès pour s'adapter aux évolutions du champ du Travail Social.

Pour les étudiant-e-s en emploi, le PEC 20 apporte deux améliorations significatives, avec un module TB (travail de bachelor) spécifiquement pensé pour eux-elles et un accompagnement portfolio spécifique également tout au long de leur cursus.

On notera également que la pandémie n'a pas eu d'impact significatif sur la réussite de leurs études pour les étudiant-e-s, puisque le nombre total de diplômé-e-s en 2020 est de 169 (il était de 172 en 2019 et de 177 en 2018). La crainte qui a pu être nourrie de voir des étudiant-e-s échouer dans leur formation en raison du COVID-19 s'est donc fort heureusement avérée infondée.

Le nombre d'étudiant-e-s en première année est de 214 en 2020 (214 en 2019 et 213 en 2018).

Le nombre total d'étudiant-e-s en 2020 est de 646 (631 en 2019 et 629 en 2018).

Le nombre de diplômé-e-s EE en 2020 est de 22 (26 en 2019 et 33 en 2018).

Le nombre d'étudiant-e-s en première année EE en 2020 est de 19 (19 en 2019 et 26 en 2018).

Le nombre d'étudiant-e-s en première année TP en 2020 est de 11 (12 en 2019 et 14 en 2018).

Globalement, la répartition entre les diverses voies de formation (EE, TP et PT) reste identique à l'année précédente, la diminution des EE connue entre 2018 et 2019 ne s'est pas reproduite.

Pour la filière Ergothérapie

Le nombre de diplômé-e-s est à la baisse en 2020 (44) par rapport à 2019 (59). Le nombre élevé de diplômé-e-s en 2019 était consécutif à un report d'étudiant-e-s qui devaient être diplômé-e-s en 2018. Un nouveau report est constaté, probablement imputable à la situation sanitaire de l'année 2020 ; une douzaine d'étudiant-e-s censés être diplômé-e-s en 2020 devant encore terminer leur travail de Bachelor. Le nombre plus faible de diplômé-e-s en 2020 n'est donc pas attribuable à un plus grand nombre d'échecs ou d'abandons. Seuls un ou deux échecs définitifs sont constatés chaque année, et ce, principalement dans les modules de première année ; les abandons sont quant à eux rares. En 2020, on dénombre un abandon et deux échecs pour l'ensemble des volées.

La filière Ergothérapie a débuté en janvier 2020 une révision de son plan d'études cadre (PEC), l'actuel datant de 2012. Le calendrier prévoit une validation du nouveau PEC par le domaine Santé de la HES-SO courant 2021 et l'introduction d'un nouveau programme en septembre 2022. Celui-ci fera l'objet d'une accréditation prévue d'ici 2027.

L'enjeu majeur de ce nouveau PEC consiste à répondre à la fois :

- à l'évolution des besoins sociétaux et du marché du travail, en tenant compte notamment de l'avis des parties prenantes (ergothérapeutes employé-e-s et employeur-e-s, praticien-ne-s formateurs et formatrices, étudiant-e-s, etc.) ;
- au profil de compétences défini par la LPSan et l'ordonnance relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé (OCPSan) ;

Rapport d'activité

- aux thématiques transversales aux filières HES-SO de la santé, telles que la digitalisation, la durabilité et l'éducation interprofessionnelle tout en préservant et en prenant en considération la spécificité de la filière ergothérapie ;
- à l'harmonisation des objectifs de formation, des contenus et des modalités pédagogiques entre les différentes institutions de formation en ergothérapie de Suisse (Scuola universitaria professionale de Svizzera italiana SUPSI et Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW).

4. Formation(s) Master

À l'instar des autres formations de type master, le Master of Arts HES-SO en Travail Social est géré par le Rectorat. Il est organisé en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) et la Faculté des Sciences sociales et politiques (SSP) de l'Université de Lausanne (UNIL). On observe une croissance réjouissante des inscriptions pour ce cursus de formation (83 étudiant·e·s dont 25 issu·e·s de la HETSL) et les diplômé·e·s de la HETSL constituent régulièrement une cohorte significative dans le cadre des volées inscrites. Les enseignant·e·s de la HETSL sont impliqué·e·s dans la responsabilité ainsi que dans la dispense de cours et dans l'assistanat de modules, dans la direction de stages de recherche ainsi que dans la direction et l'expertise de mémoires de Master, dans le Comité de filière MATS et dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comportant une orientation Ergothérapie a démarré avec une quatrième volée comprenant huit ergothérapeutes, dont une personne à temps partiel. L'objectif d'une dizaine d'étudiant·e·s dans l'orientation est en voie d'être atteint (6 en 2017, 5 en 2018, 5 en 2019, 5 en 2020). Depuis le début de la formation, environ la moitié des étudiant·e·s provient d'universités étrangères.

Rapport d'activité

5. Formations postgrades et continues			
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>2020</i>	
5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.1 Par CAS	CAS en case management 1 volée Du 19.09.19 au 24.09.20	22
		CAS en conception et direction de programmes d'insertion ⁴	0
		CAS en curatelles d'adultes ⁵ 1 volées Du 10.09.19 au 18.09.20 : 22 personnes Module 1 du 10.02.20 au 02.11.20 : 27 personnes Module 1 du 7.09.20 au 02.11.20 : 18 personnes	22
		CAS en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité 1 volée Du 12.03.19 au 09.03.21	17
		CAS en gestion d'équipe et conduite de projets 4 volées Du 31.01.19 au 03.07.20 : 25 pers. Du 04.04.19 au 01.09.20 : 26 pers. Du 23.01.20 au 18.06.21 : 26 pers. Du 10.09.20 au 04.03.22 : 25 pers.	102
		CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles ⁶	0
		CAS de médiatrice et médiateur culturel 1 volée Du 16.11.20 au 16.11.21	25
		CAS de praticienne et praticien formateur / VD 2 volées Du 04.09.19 au 06.11.20 : 100 pers. Du 02.09.20 au 09.09.21 : 111 pers.	211
		CAS en santé mentale et psychiatrie sociale 1 volée Du 28.03.19 au 26.03.21	24
		CAS de thérapeute en intégration neuro-sensorielle ⁷	0
		CAS interprofessionnel en addictions (Autres sites administratif) 2 volées Du 03.10.19 au 30.09.20 : 16 pers. Du 05.11.20 au 04.06.21 : 20 pers.	36
		CAS en migrations et sociétés plurielles (Autres sites administratifs) ⁸	0

⁴ Le CAS est en refonte et n'a donc pas accueilli d'étudiant·e en 2020.

⁵ Cette formation permet de suivre le module 1 indépendamment du CAS entier. Certain·e·s inscrit·e·s au module 1 poursuivront avec le CAS entier qui se donne tous les 2 ans. Ici ne sont présentés pour cette année 2020 que les inscrit·e·s aux 2 volées du module 1 car seules celles-ci ont été données en 2020.

⁶ Le CAS devrait être à nouveau donné en 2022.

⁷ Le CAS devrait démarrer en 2022.

⁸ Le CAS est administrativement géré par la Formation Continue UNIL-EPFL, en collaboration avec la HETSL, la HETS Genève et l'Institut et Haute école de la santé La Source. Le CAS devait démarrer en 2020 mais il a été repoussé d'une année à cause du COVID.

Rapport d'activité

5. Formations postgrades et continues		
Catégorie	Sous-catégorie	2020
	CAS en accompagnement de situations complexes dans le domaine de la déficience intellectuelle 1 volée Du 11.03.19 au 10.03.20	25
	5.1.2 Par DAS DAS en Art Thérapie 2 volées Du 09.01.18 au 23.04.21 : 23 personnes Du 28.01.20 au 31.12.22 : 25 personnes	48
	DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale 1 volée Du 10.10.19 au 10.12.21	23
	DAS en thérapie avec le cheval 1 volée Du 01.03.18 au 15.01.21	22
	DAS en médiation culturelle et projets culturels 1 volée Du 19.11.18 au 04.03.21	12
	DAS en addictions (autres sites administratifs (co-gestion)) ⁹	0
	5.1.4.A Par formation non certifiante. (formations courtes*) Du 01.01.2020 au 31.12.2020	
	Posture et technicité professionnelle	150
	Enfance et adolescence	243
	Modèles et méthodes de référence	88
	Santé mentale	40
	Cadres et responsables	60
	Enjeux de société et intervention sociale	29
	5.1.4.B Par formation non certifiante. (autres offres de formations**) Du 01.01.2020 au 31.12.2020	
	Reconnaissance en Suisse des diplômes étrangers 3 volées Du 13.01.20 au 11.02.20 : 22 pers. Du 24.08.20 au 23.09.20 : 21 pers. Du 23.11.20 au 12.01.21 : 22 pers.	65
	Formation de base des familles d'accueil du canton de Vaud 1 volée Du 21.09.19 au 28.11.20 : 16 pers.	16
	Formation continue des familles d'accueil du canton de Vaud ¹⁰	0
	Formation continue pour les coordinatrices de l'accueil familial de jour 2 volées. 16.01.20 et 05.03.20 : 9 pers. 19.11.20 et 10.12.20 : 10 pers.	19

⁹ Le DAS est co-organisé par la HETSL, l'Institut et Haute école de la santé, La Source et la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD). Une nouvelle volée devrait démarrer en 2021.

¹⁰ Aucune formation continue pour les familles d'accueil du canton de Vaud n'a été organisée en 2020 – en raison du COVID-19.

Rapport d'activité

	5.1.5 Par formation avec certificat HETSL*** <i>(Les certificats sont reconnus par les milieux professionnels)</i>	Formation en gestion d'équipe (OAJE) 1 volée Du 12.09.19 au 12.02.21		23
		Formation à la coordination de l'accueil familial de jour 1 volée Du 29.01.19 au 09.02.21		15
		Formation de formateur et formatrice en langue des signes 1 volée Du 25.05.18 au 25.09.20		10
		Formation de codeur et codeuse interprète en Langage Parlé Complété ¹¹		0
	5.1.6.A Par titre d'accès par formation (CAS)	CAS en case management	Diplôme d'une HE	13
			Admission sur dossier	9
		CAS en conception et direction de programmes d'insertion ¹²	Diplôme d'une HE	0
			Admission sur dossier	0
		CAS en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité	Diplôme d'une HE	15
			Admission sur dossier	7
		CAS en curatelles d'adultes ¹³	Diplôme d'une HE	15
			Admission sur dossier	2
		CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	84
			Admission sur dossier	18
CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles ¹⁴	Diplôme d'une HE	0		
	Admission sur dossier	0		
CAS de médiatrice et médiateur culturel ¹⁵	Diplôme d'une HE	15		
	Admission sur dossier	10		
CAS de praticienne et praticien formateur/VD	Diplôme d'une HE	211		
	Admission sur dossier	0		
CAS en santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	18		

¹¹ Une volée s'est terminée en 2018, une nouvelle a débuté en 2021, pas de participant-e en 2020.

¹² Le CAS est en refonte et n'a donc pas eu de diplômé-e-s en 2020.

¹³ Ce chiffre présente les diplômé-e-s du CAS entier qui se donne tous les 2 ans, d'où la discrédance entre le nombre d'étudiant-e-s suivant un cursus et le nombre de personnes admises.

¹⁴ Le CAS devrait reprendre en 2022.

¹⁵ Le CAS attire des participant-e-s issu-e-s de cursus de formations initiales différenciés qui occupent des postes dans le domaine de la médiation culturelle, mais sans titre universitaire ou HES. Nous utilisons ainsi pleinement la possibilité d'ouvrir ce type de formation sans les titres nécessaires en ne dépassant bien entendu pas le quota de 40% des participant-e-s. Lorsqu'il s'agit d'une porteuse ou d'un porteur d'un titre du tertiaire B, la commission d'admission reçoit ces personnes en entretien. Si ce n'est pas le cas, les personnes intéressées peuvent déposer leurs candidatures selon une procédure ad hoc qui à la particularité d'être mandatée à la HES-SO.

Rapport d'activité

			Admission sur dossier	6
		CAS de thérapeute en intégration neuro-sensorielle	Diplôme d'une HE	0
			Admission sur dossier	0
		CAS interprofessionnel en addictions (autres sites administratifs (co-gestion),	Diplôme d'une HE	29
			Admission sur dossier	7
		CAS en migrations et sociétés plurielles (autres sites administratifs (co-gestion) ¹⁶	Diplôme d'une HE	0
			Admission sur dossier	0
		CAS en accompagnement de situations complexes dans le domaine de la déficience intellectuelle	Diplôme d'une HE	20
			Admission sur dossier	5
	5.1.6.B Par titre d'accès par formation (DAS)	DAS en Art Thérapie (2 volées)	Diplôme d'une HE	40
			Admission sur dossier	8
		DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale (2 volées)	Diplôme d'une HE	19
			Admission sur dossier	4
		DAS en thérapie avec le cheval	Diplôme d'une HE	16
			Admission sur dossier	6
		DAS en médiation culturelle et projets culturels	Diplôme d'une HE	9
			Admission sur dossier	3
		DAS en addictions (autres sites administratifs (co-gestion)) ¹⁷	Diplôme d'une HE	0
			Admission sur dossier	0
	5.1.7 Nombre d'étudiant·e·s total par formation	Total CAS		484
		Total DAS		105
		Par formation non certifiante Formations courtes		610
		Par formation non certifiante Autres offres de formation		100
		Par formation avec certificat HETSL		48
5.2 Nombre de diplômé·e·s	5.2.1 Par CAS	CAS en case management 1 volée 01.09.2019 : 22 personnes		22
		CAS en gestion d'équipe et conduite de projets 2 volées 21.09.2017 : 19 personnes 01.04.2018 : 17 personnes		36

¹⁶ Le CAS devait démarrer en 2020 mais a été repoussé d'un an – en raison du COVID-19. Il n'a donc pas admis d'étudiant·e en 2020.

¹⁷ Le dernier DAS en addictions a eu lieu en 2017 et n'a pas ré-ouvert en 2020, donc aucun·e étudiant·e n'a été admis·e en 2020.

Rapport d'activité

		CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles (2 volées) 1 volée 15.02.2018 : 2 personnes	2
		CAS en curatelles d'adultes	0
		CAS de thérapeute en intégration neurosensorielle	0
		CAS en santé mentale et psychiatrie sociale	0
		CAS de médiatrice et médiateur culturel 2 volées 01.11.2016 : 1 personne 19.11.2018 : 20 personnes	21
		CAS de praticienne et praticien formateur / VD 1 volée 07.09.2018 : 2 personnes	2
		CAS en conception et direction de programmes d'insertion	0
		CAS en Accompagnement de situations complexes dans le domaine de la déficience intellectuelle 1 volée 11.03.2019 : 24 personnes	24
		CAS interprofessionnel en addictions 1 volée 25.10.2018 : 3 personnes	3
	5.2.2 Par DAS	DAS en Art Thérapie 2 volées 24.09.2013 : 1 personne 01.08.2015 : 4 personnes	5
		DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale 1 volée 23.09.2017 : 23 personnes	23
		DAS en thérapie avec le cheval	0
	5.2.3 Par formations avec certificat HETSL	Formation en gestion d'équipe (OAJE) 2 volées Du 25.01.18 - 12.04.19 : 22 personnes Du 20.09.18 - 13.12.19 : 13 personnes	35
		Formation en gestion d'équipe (Volée Genève)	0
		Formation à la coordination de l'accueil familial de jour	0
		Formation de formateur et formatrice en langue des signes 1 volée Du 25.05.18 – 06.06.20 : 7 personnes	7
		Formation de codeur et codeuse interprète en Langage Parlé Complété	0
	5.2.4 Nombre de diplômé-e-s total par formation	Total CAS	110
		Total DAS	28
		Total (CAS+DAS)	138
		Total formation avec certificat HETSL	42

Rapport d'activité

A noter que les dates de fin de programme indiquées dans les tableaux (5.1.1 & 5.2.1) informent sur la date de fin des cours. Les participant·e·s doivent ensuite produire un travail de certification dans un délai pouvant s'échelonner sur plusieurs mois. Dès lors, nous assistons à un décalage entre la date de fin des cours et la date de certification qui peut parfois se reporter d'une année civile sur une autre.

A noter également que les formations avec 0 participant·e inscrit·e sont des formations qui n'ont pas démarré en 2020 et débuteront en 2021 ou 2022.

La formation de formateur et formatrice en langue des signes reçoit peu de participant·e·s car elle est assez spécifique, entièrement financée par la Fédération Suisse des Sourds (FSS).

* Les « Formations courtes » (classées dans notre catalogue selon les catégories mentionnées) sont des formations tout public sans requis préalable, dont la durée est comprise entre 1 et 4 jours.

** Les « Autres offres de formations » sont des formations à l'intention d'un public spécifique et font l'objet d'une publicité ciblée, qui passe par les associations partenaires de ce projet de formation spécifique.

*** Les « Formations avec certificat HETSL » s'adressent à des participant·e·s qui ne sont pas nécessairement au bénéfice d'un titre de niveau tertiaire, mais qui ont l'expérience professionnelle et le besoin de suivre une formation certifiante.

<i>Nom de la formation</i>	<i>Site administratif</i>	<i>Type de collaboration</i>	<i>Reporting des étudiant·e·s auprès de la HES-SO</i>	<i>Autres partenaires</i>
MAS en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires	HETS-GE	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'HETSL	HETS-GE	HETS-FR / HETS-GE / HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social et Economie & Services / HEdS-GE / HEIG-VD / HEG-FR / HEG-GE
DAS en addictions	FORDD	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'HETSL	HETSL	HEdS-La Source
DAS en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires	HETS-GE	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'HETSL	HETS-GE	HETS-FR / HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social et Economie & Services / HEdS-GE / HEIG-VD / HEG-FR / HEG-GE
DAS Promotion de la santé et prévention dans la communauté	HEdS-La Source	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'HETSL	HEdS-La Source	HESAV / HEdS-GE / HES-SO// Valais Wallis (HEdS)
CAS en case management	HETSL	Partenariat conventionné. L'ensemble des cours ont lieu à l'HETSL	HETSL	HES-SO//Valais / HESAV / HETS-FR
CAS en conception et direction de programmes d'insertion	HETSL	Partenariat conventionné. L'ensemble des cours ont lieu à l'HETSL	HETSL	HETS-GE / HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social et Economie & Services / HEG-GE / SUPSI

Rapport d'activité

<i>Nom de la formation</i>	<i>Site administratif</i>	<i>Type de collaboration</i>	<i>Reporting des étudiant·e·s auprès de la HES-SO</i>	<i>Autres partenaires</i>
CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles	HETSL	Partenariat conventionné. L'ensemble des cours ont lieu à l'HETSL	HETSL	FCMA
CAS de praticien formateur / Vaud	HETSL	Partenariat conventionné. Les cours ont lieu sur l'ensemble des sites partenaires	HETSL	HESAV / HEdS-La Source
CAS en art et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social	HES-SO/Valais	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'HETSL	HES-SO/Valais	HES-SO//Valais Wallis - Santé & Social
CAS interprofessionnel en addictions	FORDD	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'HETSL	HETSL	HEdS-La Source
CAS en migrations et sociétés plurielles	UNIL	Partenariat conventionné avec des responsabilités de modules. Des cours ont lieu à l'HETSL	HETSL	HEdS-La Source

L'UFC offre des formations variées tant au niveau des contenus que des champs couverts et poursuit les buts suivants : la qualité, le renforcement des liens sociaux et l'amélioration de l'accessibilité aux ressources d'aide pour toute population en situation difficile.

Concernant les formations courtes¹⁸, au lieu des 1062 participant·e·s annoncé·e·s, 610 les ont suivies. Par contre, la variation du nombre d'inscrit·e·s dans les cursus de formation longs (+2% pour les CAS et identique pour les DAS) est peu significative. Les contraintes liées à la pandémie explique certainement cette désaffection pour les formations courtes par les professionnel·le·s. Plus généralement, l'UFC a supprimé les cours ne pouvant se donner à distance et a maintenu en présentiel et dans le respect des consignes sanitaires, les formations ne pouvant être, pour des raisons pédagogiques, envisagées en ligne. Il a également fallu renoncer temporairement à un projet de formation destiné aux collaboratrices et collaborateurs de l'AVASAD, élaboré en partenariat avec les écoles de la santé du canton et destiné à former 1300 professionnel·le·s de la santé et du travail social. Cette formation vise à favoriser une relation entre professionnel·le·s et le la client·e et à construire ce partenariat sans que l'utilisation des outils numériques ne parasite la relation.

Si les résultats en 2019 étaient satisfaisants car s'approchant de l'autofinancement attendu, la situation inédite de 2020 aura un impact délétère sur l'amélioration de ces résultats. Il est cependant positif d'avoir pu, malgré le contexte, continuer à offrir des prestations de formation continue sachant combien celles-ci sont indispensables aux professionnel·le·s des domaines sociosanitaires. La formation continue représente l'instrument privilégié pour l'acquisition de nouvelles compétences et le développement de nouveaux savoirs professionnels dans un contexte qui se complexifie sans cesse.

L'ancrage dans la pratique du public de l'UFC – professionnel·le·s formé·e·s et engagé·e·s dans les domaines du social et du médicosocial – constitue le moteur d'une conception de la formation continue,

¹⁸ Elles durent entre un et quatre jours et donnent lieu à une attestation de participation. Elles portent sur les thèmes suivants : posture et technicité professionnelle, enfance et adolescence, modèles et méthodes de référence, santé mentale, cadres et responsables, enjeux de société et intervention sociale.

Rapport d'activité

qui se fonde sur le principe d'alternance, où pensée, recherche et pratique interagissent et s'articulent. Les pratiques et réalités professionnelles dans le domaine socio-sanitaire ayant particulièrement été bousculées par la pandémie, la HETSL a pu offrir aux professionnel-le-s un espace de réflexion favorisant la prise de distance pour penser les interventions, condition sine qua non pour donner sens à l'action, en y joignant les outils adéquats. La formation continue se développe dans un esprit de partenariat entre participant-e-s et enseignant-e-s avec l'appui des associations professionnelles, et la HETSL a pu s'imposer comme un des partenaires privilégiés de nombreuses institutions pour la mise en place de formations ad hoc pour leurs équipes.

S'agissant de l'accès aux formations postgrades – réservées en principe aux personnes titulaires d'un titre du tertiaire A et aux personnes admises sur dossier – l'UFC propose aux praticien-ne-s n'étant pas au bénéfice d'un tel titre de suivre les formations ci-après, validées par un certificat HETSL et reconnues par les milieux professionnels :

- Formation en gestion d'équipe et conduite de projets
- Formation à la coordination de l'accueil familial de jour
- Formation de formateur et formatrice en langue des signes
- Formation de codeur et codeuse interprète en Langage Parlé Complété

Une partie significative du travail n'est pas traduite en données chiffrées. Ainsi, le développement et le travail de contacts nécessaires avec les terrains pour anticiper et mettre en œuvre des offres qui répondent aux besoins des institutions ne sont pas pris en compte dans les tableaux proposés, notamment les projets en cours concernant les formations suivantes :

- CAS dans le domaine de la protection de l'enfance
- Formation spécifique dans le domaine de l'accueil parascolaire pour répondre au postulat Byrne et consorts
- CAS en thérapie de la main

Par ailleurs, comme le mentionne le dernier tableau ci-dessus, l'UFC intervient comme partenaire dans des cursus de formations postgrades qui sont administrativement portées par d'autres sites de la HES-SO, telles que le DAS et le MAS en direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, le CAS en migrations plurielles (UNIL) et le CAS en art et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social, le DAS en addictions et le CAS interprofessionnel en addictions (FORDD). Les ressources d'enseignement et compétences de l'UFC sont également mises au service des institutions, grâce à des formations organisées sur mesure qui se déroulent intra-muros et qui se déclinent soit sous la forme de formations thématiques particulières, soit sous celle d'analyse de la pratique professionnelle ou encore de supervision.

Enfin, il convient de relever que la multiplication des offres de formations de niveau tertiaire et la mise en place d'examens professionnels supérieurs ou de brevets fédéraux sur les mêmes thématiques que celles dispensées dans certains programmes postgrades sont des éléments de concurrence pour le moins sensibles. A ce sujet nous pouvons relever notamment le CAS en gestion d'équipe et conduite de projets concurrencé par le brevet fédéral de Responsable d'équipe, le CAS de spécialiste en insertion par un brevet fédéral de Spécialiste en insertion et le DAS en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires par l' Examen professionnel supérieur de Directrice et Directeur d'institutions sociales et médico-sociales

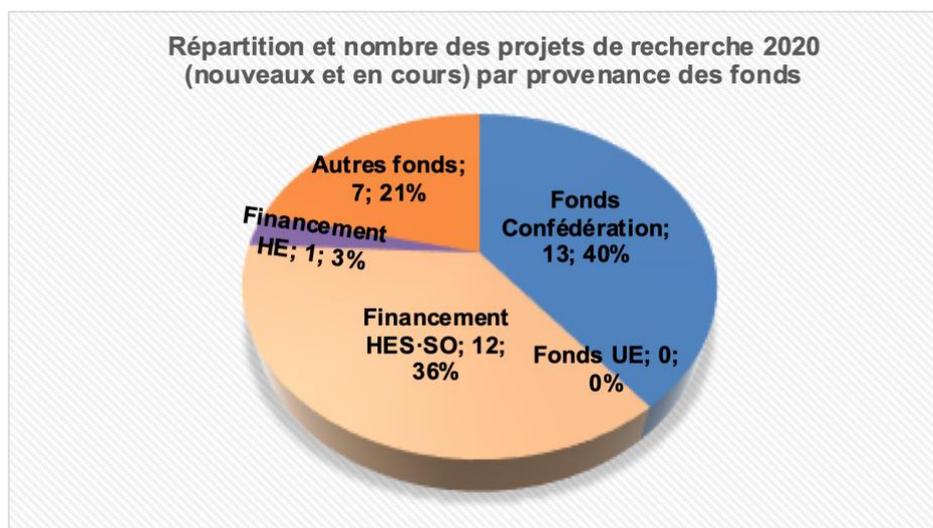
B. Recherche appliquée et développement

6. Ra&D			
Catégorie	Sous-catégorie		2020
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)	Fonds Confédération	8
		Fonds UE	0
		Financement HES-SO	10
		Financement HE	1
		Autres fonds	6
	6.1.2 dont interdomaines	Nombre de projets interdomaines	8
	6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Fonds Confédération	5
		Fonds UE	0
		Financement HES-SO	2
		Financement HE	0
		Autres fonds	1
	6.1.4 dont interdomaines	Total	2
	6.1.5 Projets totaux	Total Projets en cours au début de l'année	25
		Total Nouveaux Projets	8
		Total Projets	33
6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques	6.2.1 Académiques	Total	62
	6.2.2 Professionnelles	Total	65
	6.2.3 Publications totales	Total	127
6.3 Nombre colloques organisés	6.3.1 Locaux	Total	8
	6.3.2 Nationaux	Total	7
	6.3.3 Internationaux	Total	1
	6.3.4 Colloques totaux	Total	16

Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie	2020	
6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués	6.4.1 Par type	Conférences large public	11
		Conférences scientifiques	34
		Exposition	0
	6.4.2 Total des transferts de connaissances	Total	45
Dans le tableau ci-dessus, seuls les projets portés par des membres du Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) (en tant que requérant·e·s principaux·ales ou co-requérant·e·s) sont indiqués ; des membres du PER ont également participé à 11 autres projets, sans être requérant·e du projet.			
6.5 Nombre de mandats de prestation	6.5.1 Total	20	
	6.5.2 Dont nouveaux depuis le 01.01.2020	12	
	6.5.3 Dont en cours au 01.01.2020	8	
	6.5.4 Dont achevés au 31.12.2020	7	

Durant l'année 2020, le PER a conduit 33 projets de recherche et 20 mandats de prestations. Sur le plan comptable, ils sont imputés sur le pilier 6.



Pour les catégories 6.1.1 et 6.1.3, les types de fonds concernés sont variés. Parmi les 13 projets appartenant à la catégorie « **Fonds Confédération** » sur lesquels des membres du LaReSS ont été actifs·ves en 2020, la plupart sont soutenus par le FNS (6 en Division I, 3 dans le cadre du PRN LIVES, une R4D, un par la Division Interco et un Agora) ; une recherche est financée par Innosuisse.

En 2020, il n'y a eu aucun projet soutenu par l'**Union européenne**. Par contre, quatre chercheuses font toujours partie de 4 réseaux COST (European cooperation in science and technology), qui permettent des contacts avec d'autres chercheur·e·s au niveau européen. Le développement de soutiens plus systématiques pour des dépôts de projets au niveau international, prévu en 2020, n'a pas pu se faire, en raison d'une part de la crise COVID-19, qui a amené l'institution à revoir ses priorités, et d'autre part du congé maternité de l'adjointe scientifique du LaReSS (entre août 2020 et mars 2021). Cette proposition va être reprise durant l'année académique 2021-2022, avec notamment l'idée d'organiser un atelier de la Fabrique de recherche sur le nouveau programme Horizon Europe.

Les 12 projets bénéficiant de **financements de la HES-SO** concernent :

- trois recherches financées par le programme prioritaire du domaine Travail social ;
- trois projets de développement s'inscrivant dans le cadre du plan Egalité&Diversité, co-financé par la HES-SO et swissuniversities ;
- trois bourses de relèves du domaine Travail social ;

Rapport d'activité

- deux projets de développement pour répondre aux défis de la pénurie de personnel qualifié dans les professions de la santé via les proches-aidants, soutenus via une collaboration entre les domaines Santé des Hautes Écoles spécialisées suisses ;
- un projet de développement financé dans le cadre 1^{er} appel à projets sur l'Enseignement à l'ère numérique du Centre de compétences numériques de la HES-SO.

Sur la totalité des 33 projets (en cours et nouveaux) 2020, sept concernent des **fonds autres que ceux de la Confédération ou de la HES-SO**¹⁹. Ces recherches sont financées d'une part par des institutions publiques ou parapubliques :

- Bureau Lausannois pour les Familles (BLF), Ville de Lausanne ;
- Société suisse d'utilité publique (SSUP) (2 projets financés).

Et d'autre part par des organismes labellisés (selon les critères de la HES-SO) :

- Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) ;
- Fondations Gebert-Rüf (2 projets financés) ;
- Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH).

Le seul projet de recherche indiqué sous « financement HE » avait déjà été indiqué dans le rapport 2019. Pour rappel, il s'agit d'un projet financé par un fonds restant sur une recherche terminée. Comme les années précédentes, le LaReSS ne finance pas ses projets sur les budgets propres de la HETSU, le mandat institutionnel consistant à orienter et accompagner les chercheur·e·s vers des fonds externes à la Haute école.

Dans la continuité des années précédentes, en cohérence avec la volonté institutionnelle de soutien à la relève et parmi les 33 projets, six sont portés par des membres du corps intermédiaire. Cela concerne trois bourses de relève (deux pour doctorant·e·s et une pour une postdoctorante), deux projets de recherche prioritaire, financés par le domaine Travail social, et un projet financé dans le cadre du plan d'actions Égalité & Diversité mené sous la responsabilité d'une collaboratrice scientifique.

Les dépôts de projets par des collaborateurs et collaboratrices scientifiques sont encouragés avec, dans certains cas, le financement d'heures de préparation. Dans cette logique, en novembre 2020, trois collaboratrices et collaborateurs de recherche ont eu l'occasion de déposer des projets Ambizione, un instrument du FNS destiné aux jeunes chercheur·e·s qui n'ont pas encore de poste fixe dans une institution académique. Deux collaboratrices scientifiques ont également déposé des projets FNS Spark.

Dans les 20 **mandats de prestations**, on retrouve des organismes variés, démontrant la capacité des chercheur·e·s du LaReSS à répondre aux besoins du tissu socio-sanitaire local :

Collectivités publiques :

- Commune de Haute-Sorne
- Département de la santé et de l'action sociale, Canton de Vaud (3 prestations financées)
- Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Canton du Valais
- Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud
- Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances, Ville de Vevey
- Service de protection de la jeunesse, Canton de Vaud (2 prestations financées)

Institutions publiques ou parapubliques :

- Fondation de soutien de l'Hôpital Riviera-Chablais
- Hôpital cantonal fribourgeois (HFR)

¹⁹ Notons que les recherches mandatées indiquées ci-dessus dans la nouvelle catégorie 6.5 « mandats de prestation » étaient, jusqu'à l'année passée, indiqués sous « autres fonds », ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Rapport d'activité

- Les Charmettes, home médicalisé
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

Organismes privés :

- Association cantons zéro chômeur de très longue durée
- Association Sleep-in (ASI), Lausanne
- Association suisse des ergothérapeutes (ASE)
- Chaîne du bonheur
- Fondation Alfaset, La Chaux-de-Fonds
- Fondation des Airelles, Vevey
- Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA)

Parmi les 20 mandats de prestations évoqués, six sont portés par les deux adjoint·e·s scientifiques engagé·e·s en 2018 pour développer les recherches mandatées.

En 2020, les collaboratrices et collaborateurs de la HETSL ont réalisé 127 publications.

Parmi les 62 publications correspondant à la catégorie « Académiques », on relève :

- 29 articles parus dans des revues professionnelles
- 33 articles parus dans des revues scientifiques (toutes peer reviewed dont 9 en Gold open access)

Parmi les 65 publications figurant dans la catégorie « Professionnelles » on relève :

- 43 chapitres de livres (dont 16 peer reviewed)
- 8 ouvrages destinés à un public professionnel
- 2 ouvrages scientifiques en Gold open access
- 12 publications d'autres types (rapports de recherche, comptes rendus de conférence, articles de blog, éditoriaux)

La crise sanitaire a nécessité une adaptation des recherches qui étaient dans la phase de récolte de données, les terrains étant, en tout cas pendant le premier confinement, très difficilement voire pas du tout accessibles. Les membres du PER impliqué·e·s dans des enseignements ont également vu leur charge de travail augmenter, réduisant également le temps à disposition pour la recherche. Ces différents chamboulements ont provoqué la nécessité de revoir certains calendriers et de réaménager les dispositifs de recherche.

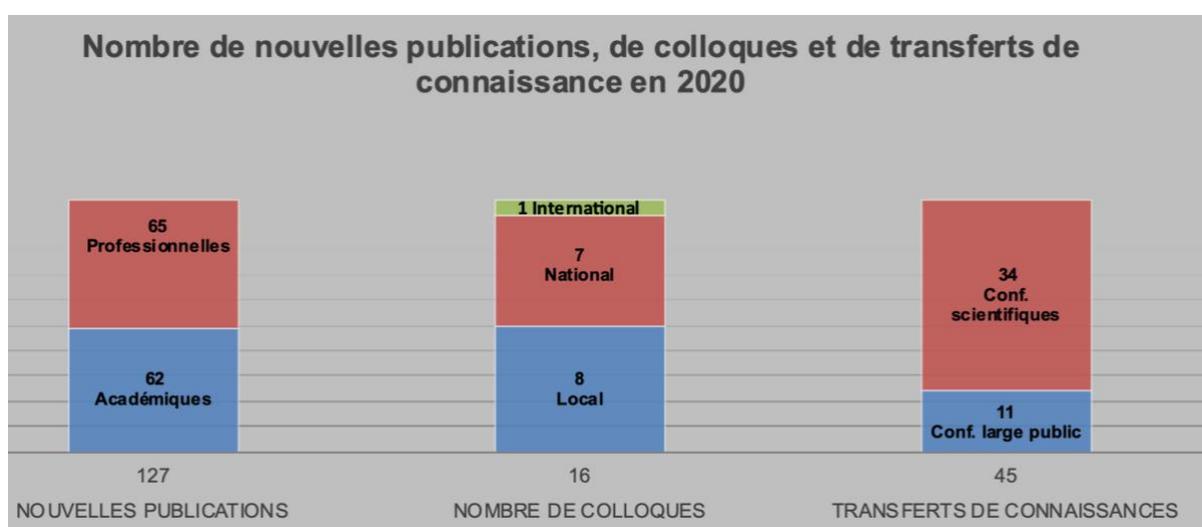
Notons toutefois une grande capacité d'adaptation et de résilience tant de la part des chercheur·e·s que de l'équipe du LaReSS – deux spécialistes administratives, un coordinateur financier et trois adjoint·e·s scientifiques qui viennent en soutien du Décanat –, ce qui a permis de poursuivre les activités de recherche dans les meilleures conditions possibles.

La crise sanitaire n'a en effet pas ralenti l'activité des chercheur·e·s du LaReSS, puisque le nombre de publications est resté aussi élevé qu'en 2019 (131, et 127 en 2020) ; concernant le nombre de projets de Ra&D, en 2020, les membres du PER ont travaillé sur 53 projets différents (projets Ra&D et mandats de prestations ; 63 en 2019). Les chercheur·e·s ont été très réactifs·ves pour mettre au service des collectivités publiques leurs expertises et pour répondre à des appels à projets et à des mandats en lien avec des sujets se rapportant à la crise sanitaire et sociale. Durant l'année 2020, les membres du PER ont obtenu le financement pour diriger et réaliser cinq recherches et participent à trois autres projets en lien avec la COVID :

- « No Lonely Deaths. Answering the Impact of the COVID-19 Pandemic on the Funeral Sector, and Bereaved Families » **Marc-Antoine Berthod** et Gaëlle Clavandier. FNS
- « Etude sur l'impact de l'aide financière apportée à des organisations par la Chaîne du Bonheur pendant la pandémie » Matthias Drilling, Joerg Dittmann, **Jean-Pierre Tabin** et **Hélène Martin**. Fondation Chaîne du Bonheur.
- « Faire face au COVID-19 : enquête exploratoire sur l'impact de la pandémie sur le personnel de l'Hôpital Riviera-Chablais », **Morgane Kuehni**, avec la collaboration d'**Elise Epiney**, **Maude Reitz** et Soline Blanchard. Fondation de soutien de l'Hôpital Riviera-Chablais

Rapport d'activité

- « Mandat sur les effets du coronavirus et du semi-confinement : analyse des données « COVID-19 » du Panel suisse de ménages (PSM) » Robin Tillmann, Ursina Kuhn, **Jean-Pierre Tabin, Judith Kühr et Romaric Thiévent** – OFAS
- « Description et besoin de la population suivie dans le cadre des actions COVID-19 » **Jean-Pierre Tabin**. Collectif vaudois de soutien aux sans papier (CVSSP)
- « Co-construire une réponse funéraire en contexte de pandémie de la COVID-19 » Gaëlle Clavandier, en partenariat avec **Marc-Antoine Berthod**, Martin Julier-Costes, Philippe Charrier. ANR France
- « L'expérience du confinement dans les familles » Julie Landour, en collaboration avec Pascal Barbier, Mikael Börjesson, Ida Lidegran, **Sandra Constantin**, Jean-Marie Le Goff. ANR France
- « Social distancing in times of pandemics. A study of the renegotiation of the interaction order ». Laurence Kaufmann, en partenariat avec **Fabienne Malbois**, Guillaume Dezechache. Christian Licoppe. FNS



En ce qui concerne l'organisation d'événements, les activités ont été réduites en raison de la pandémie. Quelques colloques et conférences ont toutefois pu être réalisés. Les membres du PER ont ainsi participé à l'organisation de deux colloques ayant eu lieu à l'extérieur de la HETSL : l'un (international) organisé par l'*European Social Work Research Association (ESWRA)* et l'autre (national) organisé par l'Association suisse de politique sociale (ASPS).

Quatre colloques ont été organisés à la HETSL, principalement avec une dimension nationale (la provenance d'un-e ou plusieurs intervenant-e-s et/ou participant-e-s constituant le critère pour déterminer la dimension locale ou nationale)

Une journée d'étude « La transition école-métier sous le regard des jeunes », un après-midi d'étude « Âge et migrations : quelles réalités et quels enjeux ? », organisé par le réseau AVIF, une journée des praticiennes formatrices et praticiens formateurs de la filière ergothérapie ainsi qu'une journée d'étude : « Co-construire une pédagogie de l'égalité dans la HES-SO ».

Les autres événements concernent quatre conférences (deux de dimension nationale et deux locales) lors desquelles des intervenant-e-s externes ont été invité-e-s (pour cette raison, elles sont indiquées sous « colloques » et non sous « transfert de connaissances ») ainsi que quatre ateliers et deux séminaires de dimension locale, organisés dans le cadre de la Fabrique de la recherche.

Les membres du PER ont réalisé 45 conférences, permettant ainsi des transferts de connaissances destinés à des publics variés. Citons à titre d'exemple, la conférence "Couples et addictions : perspective systémique-transactionnelle", donnée dans le cadre de la Journée genevoise d'addictologie.

C. Prestations de service à des tiers

7. Prestations de service		
Catégorie	Sous-catégorie	2020
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	13
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	91'221 CHF

En 2020, 13 prestations de service à des tiers ont été réalisées. Ces prestations concernent différents types d'activités :

- **formations, perfectionnement**²⁰ (5 ; par ex : expert aux examens de maturité au Gymnase du Bugnon, Lausanne ;
- **expertises, conseils** (4; par exemple : expertise en lien avec le cadre juridique en matière de protection de l'adulte (directives anticipées) pour le CHUV) ;
- **participation à des commissions, des comités, des conseils** (2 ; par exemple : expert auprès de la Commission des visiteurs de prison) ;
- **développement et accompagnement de projet** (1 : développement et mise en place d'un projet pédagogique institutionnel pour la Fondation Astural) ;
- **supervision** (1 : accompagnement des professionnel-le-s de la future unité de psychogériatrie dans une démarche d'interprofessionnalité, au home médicalisé « les Charmettes »).

Au niveau comptable, ces activités sont imputées au pilier 5.

En 2020, les membres du LaReSS ont également réalisé d'autres prestations de service ne relevant pas du pilier 5 car elles ne sont pas rémunérées. Il s'agit de participation à des commissions, des comités, des conseils (134), de collaborations à des revues scientifiques ou professionnelles (39), ainsi que d'expertises (15). Ces activités sont importantes notamment en termes de réseautage pour les membres du PER.

D. Médias

8. Présence de l'institution dans les médias		
Catégorie	Sous-catégorie	2020
8.1 Nombre d'interventions dans les médias	8.1.1 Radio	5
	8.1.2 TV	2
	8.1.3 Presse écrite (non scientifique)	13
	8.1.4 Autre	9
	8.1.5 Total	29

Les membres de la HETSL sont apparus de nombreuses fois dans les médias en 2020 dont la liste ci-après détaille le type de participation :

RADIO
- Émission : Radio Tribu (RTS - Radio, télévision Suisse) du 14.01.20 participation de Valérie Hugentobler.
- Émission : La ligne du cœur "Le sans-abrisme en Suisse" (RTS - Radio, télévision Suisse) du 24.02.2020, participation de Hélène Martin.

²⁰ Nous intégrons dans cette catégorie des activités réalisées dans le cadre d'une formation, dans un sens large, par ex. le fait de siéger dans un jury d'expert-e-s à des examens

Rapport d'activité

- Émission : "L'animation socioculturelle lausannoise en état d'urgence ?" (Radio Django) du 04.11.2020, participation de Yuri Tironi.
- Émission : le 12.30, " Le harcèlement en milieu scolaire " (RTS La Première) du 11.11.2020, Interview de Basile Perret.
- Émission : On en parle, "Le cyberharcèlement entre jeunes" (RTS La Première) du 26.11.2020, Interview de Basile Perret.

TV

- Émission spéciale : "Les effets du confinement" proposée conjointement par les émissions "Dans ma tête" et "36.9°" (RTS - Radio, télévision Suisse) du 08.04.2020, intervention de Marc-Antoine Berthod.
- Émission : Le 12 :45 "Le sans-abrisme en Suisse" (RTS - Radio, télévision Suisse) du 17.12.2020, interview de Héléne Martin.

PRESSE ECRITE

- Article : "En Suisse, l'aide sociale est à géométrie variable" (Caritas Suisse) du 01.02.2020, interview de Jean-Pierre Tabin.
- Dossier : "La 'diversité sauvage' de la protection sociale" (journal NOU[S]VELLES du CSP) du 01.02.2020, interview de Jean-Pierre Tabin.
- Article de Georges Maillard : "Consulter les jeunes est souvent un alibi" (Le Quotidien Jurassien) du 12.02.2020, consultation de Yuri Tironi.
- Interview de Cedric Gaspoz, fondateur de la plateforme jestime.ch (ARCinfo) du 17.03.2020 par Jean-Pierre Tabin.
- Article : "Face au risque de contagion, comment maintenir les pratiques au fondement de la relation entre les vivants et les morts" (Le Monde) du 23.03.2020, interview de Marc-Antoine Berthod.
- Article : "Eine kurze Geschichte der Kurzarbeit. Wer hat sie erfunden, und wirkt sie wirklich?" (Neue Zürcher Zeitung) du 03.04.2020, Interview de Jean-Pierre Tabin.
- Article : "Pendant le confinement, les bébés devant des écrans" (Le Temps) du 17.06.2020, interview de Nevena Dimitrova.
- Interview du nouveau directeur (L'évènement syndical) du 25.06.2020, interview de Alessandro Pelizzari.
- Article : "Une étude dédramatise les écrans chez les petits" (24Heures) du 06.07.2020, interview de Nevena Dimitrova.
- Article : "Misstrauen in der Humanistenstadt" (WOZ – Die Wochenzeitung) du 01.08.2020, interview de Jean-Pierre Tabin
- Article : "Wenn Armut menschliche Züge annimmt" (Blog Basta!, Basta ! Basel starke Alternative) du 16.09.2020 Interview de Jean-Pierre Tabin.

Rapport d'activité

- Article : "A Bâle, le casse-tête de la mendicité" (Le Temps) du 05.10.2020, interview de Jean-Pierre Tabin.
- Annonce de l'arrivée du Directeur de la HETSL (24Heures) du 10.11.2020, Alessandro Pelizzari.

AUTRE

Dans cette catégorie, on retrouve des apparitions sur des médias en ligne. Il s'agit notamment du site Reiso, sur lequel des annonces concernant des événements ou projets de la HETSL sont faites.

- Article : "En Suisse, l'interdiction de la mendicité frappe les plus fragiles" (Swissinfo.ch - L'actualité suisse en 10 langues) du 01.06.2020, interview de Jean-Pierre Tabin.
- Capsule vidéo sur l'enseignement à l'ère numérique "L'enseignement à distance, la motivation dans l'apprentissage" (Centre de compétences numériques de la HES-SO) du 01.06.2020, réalisation de Muriel Martin.
- Article : "Pendant le confinement, 60% des bébés romands regardaient régulièrement des écrans" (Heidi News) du 10.07.2020, interview de Nevena Dimitrova.
- Annonce : Conférence sur une enquête menée auprès des 65 ans et plus (Reiso), annonce par le Service communication de la HETSL.
- Page Web : "Coronavirus suisse – Questions aux experts" (Chaîne du Bonheur) du 01.11.2020, interview de Jean-Pierre Tabin.
- Présentation : Programme de soutien aux proches-aidants de la filière ER (Reiso) du 05.11.2020, présentation par le service communication de la HETSL.
- Présentation : Rapport sur les activités de loisirs dans le canton du Jura (Reiso) du 09.11.2020, présentation par Yuri Tironi.
- Article sur la plateforme de mobilisation des étudiant-e-s dans le cadre de la pandémie (24 Heures et Tribune de Genève (en ligne)), par le Service communication de la HETSL.
- Présentation : Conférence du réseau AVIF "S'intéresser aux morts pour parler aux vivants" (Reiso) du 01.12.2020, présentation par le Service communication de la HETSL.

E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères

Avec l'arrivée du nouveau directeur, les collaborations au niveau international font désormais l'objet d'une refonte institutionnelle majeure.

Un cahier des charges instituant un groupe de travail chargé d'élaborer une proposition de politique en matière de relations internationales a été adopté à la fin de l'année 2020. Le groupe commencera ses travaux en 2021.

Rapport d'activité

9. Collaborations			
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>		<i>2020</i>
9.1 Nombre de conventions de collaboration signées	9.1.1.A Avec des institutions suisses (dans le cadre de la Ra&D)	Total	24
		Dont nouvelles	3
		Dont non-actives	0
	9.1.1.B Avec des institutions suisses (dans le cadre des Relations internationales pour le Travail social)	Total	3
		Dont nouvelles	0
		Dont non-actives	0
	9.1.1.C Avec des institutions suisses (dans le cadre des Relations internationales pour l'Ergothérapie)	Total	2
		Dont nouvelles	0
		Dont non-actives	0
	9.1.2.A Avec des institutions étrangères (dans le cadre de la Ra&D)	Total	7
		Dont nouvelles	1
		Dont non-actives	0
	9.1.2.B Avec des institutions étrangères (dans le cadre des Relations internationales pour le Travail social)	Total	27
		Dont nouvelles	0
		Dont non-actives	8
	9.1.2.C Avec des institutions étrangères (dans le cadre des Relations internationales pour l'Ergothérapie)	Total	16
Dont nouvelles		0	
Dont non-actives		4	
9.1.3. Total conventions signées	Total Ra&D	31	
	Total RI -TS	30	
	Total RI - ER	18	
	Total conventions	79	

Ci-après, sont listés des exemples d'institutions avec lesquelles des équipes entretiennent des collaborations dans le cadre de recherches. Le tableau est subdivisé entre les institutions avec ou sans convention signée de collaboration. Les institutions avec lesquelles des co-requérances ont lieu dans le cadre de projets de recherche sont mises en évidence par un soulignement.

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D) (Avec convention)
Institutions de formation ou de recherche suisses
<p>HES-SO</p> <p>Vaud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>HESAV : Haute école de Santé Vaud</u> - <u>Haute école de la santé - La Source</u> <p>Genève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>HEdS : Haute école de santé de Genève</u> <p>Fribourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Heds-FR : Haute école de santé – Fribourg</u> - <u>HETS-FR : Haute école de Travail Social Fribourg</u> - HEG-FR : Haute école de gestion - Fribourg <p>Valais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HES-SO Valais/Wallis - HES-SO Valais/Wallis : Haute école gestion tourisme <p>Arc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>HEG Arc : Haute école de gestion Arc</u> - HEG Arc : Haute école de gestion Arc – Institut de Digitalisation des Organisations <p>HEP et autres HES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana</u> - <u>ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften</u> <p>HEU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Université de Lausanne</u> <p>Instituts de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>IHEID : Graduate Institute Geneva / Institut de hautes études internationales et du développement</u> <p>Autres institutions de formation ou de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
Avec d'autres institutions suisses
<ul style="list-style-type: none"> - Association Babelvita – Avenches - Association Lire et Ecrire - Association Viol Secours - Commune de Payerne - Commune de Montreux - Français en jeu – Vaud - Office du médecin cantonal du canton de Vaud - Point d'Appui – Lausanne - Société suisse d'utilité publique (SSUP)

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D) (Avec convention)
Avec des institutions de formation ou de recherches étrangères
<ul style="list-style-type: none"> - Afrique du Sud : Stellenbosch University - Cameroun: <u>Catholic Université of Central Africa – Yaoundé</u> - France : <u>Centre régional d'études d'actions et d'innovations (CREAI) - Ile-de-France</u> - France : Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPA) - France : Université de Lille - France : Université de Toulouse - <u>Sénégal : Université Gaston Berger, Saint-Louis</u>

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D) (Sans convention)
Institutions de formation ou de recherche suisses
HES-SO
Valais :
<ul style="list-style-type: none"> - <u>HES-SO Valais/Wallis : Haute école de travail social</u> - <u>HES-SO Valais/Wallis : Institut informatique de gestion</u>
HEP et autres HES :
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Fachhochschule für Sozial Arbeit Nordwestschweiz FHNW</u> - HEP Vaud : Haute école pédagogique du canton de Vaud - <u>HEP Valais</u> - Pädagogische Hochschule Bern
HEU :
<ul style="list-style-type: none"> - <u>École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)</u> - <u>Université de Bâle</u> - <u>Université de Berne</u> - <u>Université de Fribourg</u> - <u>Université de Genève</u> - Université de Neuchâtel - Université de Saint-Gall - <u>Université de Zurich</u>
Autres institutions de formation ou de recherche :
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Centre de compétences suisse en sciences sociales - FORS</u> - Pôle de recherche national LIVES – « Surmonter la vulnérabilité – perspective du parcours de vie » - Centre universitaire romand de médecine légale - <u>Section de Psychiatrie du Développement Mental (SPDM) - Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)</u> - Hôpitaux universitaires genevois (HUG)

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D) (Sans convention)
Avec d'autres institutions suisses
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Association 1951</u> - Association Fleur de Pavé - Association Fribourgeoise des Institutions pour Personnes Âgées – AFIPA-VFA - Association Lifecircle Fondation Eternal Spirit - Association romande des praticiens en service éducatif itinérant (ARPSEI) - Autisme suisse romande - Caritas Suisse romande - Centre de rencontre et d'animation des Boveresses – Lausanne - Centre social protestant (CSP) - Centre socioculturel de Boisy -Lausanne - Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) - EPER - Établissement médico-social (EMS) Clair-Vully - Constantine - Établissement médico-social (EMS) La Vernie -Crissier - Établissement médico-social (EMS) Les Grèves du Lac (Gletterens, FR) - Établissement médico-social (EMS) Montrillant - Fondation Saphir - EXIT ADMD Suisse romande - Fondation de l'Orme – Lausanne - Groupement des affaires sociales des cantons romands, de Berne et du Tessin (GRAS) - Home Les Trois Portes – Neuchâtel - Home médicalisé - Les Charmettes - Bernex - Hôpital de Cery - Institution genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) - Maison de quartier de Chailly – Lausanne - Office des pompes funèbres officielles de la ville de Lausanne - Palliative and Supportive Care Clinic, Oncology Institute of Southern Switzerland, Ticino - Palliative Vaud - Pastorale de rue de Lausanne - Pharmacie 24, Lausanne - Police cantonale Fribourg - Pro Senectute - Pro Infirmis - Service Enfance- Cohésion sociale – Renens
Avec des institutions de formation ou de recherches étrangères
<ul style="list-style-type: none"> - Afrique du Sud : University of the Witwatersrand-WITS - Belgique : Institut de Formation Sociale et de Communication, Bruxelles - Belgique : Institut de recherche, formation et action sur les migrations (IRFAM) - Canada: Université de Sherbooke - Canada: Université de Laval - Canada : Université du Québec à Montréal - Etats-Unis: University of California, Berkeley - France : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), Marseille - France : Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - France : École polytechnique, Paris Tech - France : Institut régional du Travail Social - Languedoc Roussillon - France : Laboratoire interdisciplinaire de Recherche "Sociétés, Sensibilités, Soins", Grenoble - France : Université de Strasbourg - France : Université Paris-Dauphine - France : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D) (Sans convention)
<ul style="list-style-type: none"> - <u>France : Université Jean Monnet - St-Etienne, Lyon</u> - France : Université d'Aix-Marseille - France : Université de Bordeaux Segalen - France : Université de Clermont-Auvergne - France : Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis - Portugal : Universidade Lusiada de Lisboa - Portugal : Université de Lisbonne - Royaume-Unis : University of Warwick - Suède : Karolinska Institutet, Stockholm - Suède : Linnaeus University - Suède : Malmö University - Suède : Uppsala University
Avec d'autres institutions étrangère
<ul style="list-style-type: none"> - France : Armée du Salut - France : Association Œuvres d'Avenir - France : APF France handicap - France : SAMU social de Paris

Les collaborations interinstitutionnelles qui ont lieu dans le cadre de la recherche permettent aux membres du LaReSS d'enrichir et de déployer leurs expertises dans des contextes et des configurations très diverses. Les cas de co-requérance impliquent par exemple un partenariat serré qui commence dès la phase d'élaboration du projet ; dans d'autres cas, des collaborations se mettent en place en cours de projet, ou sur des aspects plus ponctuels. Les partenariats avec des institutions académiques peuvent aussi se concrétiser au travers de co-directions de thèses.

En ce qui concerne les collaborations avec des partenaires de terrain, on trouve aussi des réalités très différentes entre certains projets dans le cadre desquels il y a une co-construction, dans une logique de recherche action, et d'autres où les partenaires sont mobilisés à des moments-clés tels que la recherche de participant·e·s ou la diffusion des résultats.

Il convient également de relever que certaines collaborations ont lieu dans la durée, sur un grand nombre de projets. En 2020, les partenariats les plus significatifs, en termes de nombre de projets concernés, sont avec la Haute école de gestion Arc et la Haute école de Santé Vaud, avec lesquelles respectivement quatre et trois conventions ont été signées.

Quelles que soient les modalités sous lesquelles elles se concrétisent, ces collaborations démontrent la reconnaissance dont jouit le Laboratoire de recherche Santé-Social, que ce soit dans le milieu académique ou des organisations des champs de la santé et du social, et ce, tant au niveau local que national et international.

Rapport d'activité

Liste des institutions liées par un accord ou une convention avec l'HETSL dans le cadre des Mobilités Internationales (MI) :

Conventions de collaboration (dans le cadre des RI) pour la filière Travail social
Accords avec des institutions suisses
<ul style="list-style-type: none"> - SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana - ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften - SASSA : Conférence spécialisée des hautes écoles de travail social
Accords SEMP (Europe)
<ul style="list-style-type: none"> - Belgique : Haute école libre de Mosane, Liège - Belgique : Haute école Charlemagne, Liège - Belgique : Haute école Bruxelles-Brabant (HE2B), Bruxelles. - Belgique : Haute École Libre de Bruxelles (HELB) Ilya Prigogine - Belgique : Haute École Louvain en Hainaut - Belgique : Haute École Galilée, Institut des Hautes Etudes des Communications sociales - Belgique : Haute École Robert Schuman - Belgique : Haute École de la Communauté Française en Hainaut - Espagne : Universidad de Alcala de Henares, Madrid - France : Association Régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS), Angers - France : Université de Franche-Comté, Besançon - France : Université Montaigne, Bordeaux - France : Institut régional de travail social Nouvelle-Aquitaine (IRTS), Bordeaux - France : Institut régional de travail social PACA et Corse (IRTS), Marseille - France : Institut d'enseignement supérieur de travail social de Nice, Nice - France : Institut de formation aux métiers éducatifs, Nîmes - France : Institut régional de travail social Paris Ile-de-France (IRTS), Paris - France : Institut régional de travail social Champagne-Ardenne (IRTS), Reims - France : Institut régional de travail social Réunion (IRTS), Saint Benoit (île de la Réunion, <i>en collaboration avec les 3 écoles de travail social Valais, Fribourg et Genève</i>) - Portugal : Universidade Lusitana de Lisboa
Accords bilatéraux hors Europe
<ul style="list-style-type: none"> - Cameroun : Université catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé - Canada : Université Laval, Québec <i>en collaboration avec la HETS Genève</i> - Canada : Université du Québec en Abitibi Témiscamingue, Val d'Or - Canada : Université du Québec à Montréal <i>en collaboration avec les 3 écoles de travail social (Valais, Fribourg et Genève)</i> - Liban : Université Saint Joseph, Beyrouth - Sénégal : École nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), Dakar - Sénégal : Université Gaston Berger, Saint-Louis

* Nouvelle convention signée en 2020 (aucune nouvelle convention signée en 2020). Les conventions non renouvelées ne sont pas indiquées dans le tableau.

Conventions de collaboration (dans le cadre des RI) pour la filière Ergothérapie
Accords avec des institutions suisses
<ul style="list-style-type: none"> - SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana - ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
Accords SEMP (Europe)
<ul style="list-style-type: none"> - Autriche : FH-Campus Wien, Vienne (<i>pas actif pour des échanges SEMP mais dans le cadre des contacts entre enseignant·e·s</i>) - Belgique : Haute école de la province de Liège (HEPL), Liège - Belgique : Haute école libre de Bruxelles (HELB), Bruxelles - Belgique : Haute école Leonard de Vinci Parnasse (ISEI), Bruxelles - France : Université Claude Bernard, Lyon - France : Université Aix-Marseille, Marseille - France : Université de la Réunion, Saint-Denis - France : Université de Rouen, Rouen - France : Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), Créteil - France : Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS), Toulouse - Portugal : Instituto Politecnico do Porto (IPP), Porto (<i>pas actif pour les échanges SEMP</i>) - Suède : Karolinska Institutet (KI), Stockholm
Accords bilatéraux hors Europe
<ul style="list-style-type: none"> - Canada : Université du Québec à Montréal (UDM), Montréal - Canada : Université Laval (ULaval), Québec - Canada : Université d'Ottawa - République Démocratique du Congo : Institut supérieur en sciences infirmières (ISSI) à Kinshasa en collaboration avec l'Association République Démocratique du Congo-Care (RDCare) (<i>N'est plus actif du fait du départ de son milieu de travail de l'ergothérapeute connaissant bien la RDC qui assurait le lien depuis la Suisse entre l'école, les étudiant·e·s en mobilité et le réseau social sur place pour que des conditions de sécurité et d'apprentissage soient garanties</i>).

Il est à noter que beaucoup de collaborations interindividuelles entre enseignant·e·s ou institutionnelles (via le décanat) existent, car les écoles suisses d'ergothérapie sont organisées en association : La Conférence professionnelle d'ergothérapie (ConPEr). Ceci implique que les échanges d'étudiant·e·s ou d'enseignant·e·s ne nécessitent pas d'accord-cadre formel.

Rapport d'activité

10. Mobilité			
<small>(La période considérée est l'année académique 2019-2020 selon les règles de Movetia (Agence nationale en charge de la promotion des échanges et de la mobilité) et de la HES-SO).</small>			
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>		<i>2020</i>
10.1 Nombre d'étudiant·e·s	10.1.1.A IN pour le Travail social	Échange	6
		Stages	5
		SU	0
		Total TS	11
	10.1.1.B IN pour l'Ergothérapie	Échange	4
		Stages	9
		SU	0
		Total ER	13
	10.1.1.C IN Total	Total IN (TS+ER)	24
	10.1.2.A OUT pour le Travail social	Échange	10
		Stages	31
		SU	0
		Total TS	41
	10.1.2.B OUT pour l'Ergothérapie	Échange	5
		Stages	0
SU		0	
Total ER		5	
10.1.2.C OUT Total	Total OUT (TS+ER)	46	
10.2 Nombre de collaborateurs - trices PER	10.2.1.A IN pour le Travail social	Total séjours moins d'un mois	1
		Total séjours plus d'un mois	0
		Total TS	1
	10.2.1.B IN pour l'Ergothérapie	Total séjours moins d'un mois	2
		Total séjours plus d'un mois	0
		Total ER	2
	10.2.1.C IN Total	Total IN (TS+ER)	3
	10.2.2.A OUT pour le Travail social	Total séjours moins d'un mois	2
		Total séjours plus d'un mois	0
		Total TS	2
	10.2.2.B OUT pour l'Ergothérapie	Total séjours moins d'un mois	6
		Total séjours plus d'un mois	0
		Total ER	6
10.2.2.C OUT Total	Total OUT (TS+ER)	8	

D'une manière générale, la pandémie de COVID-19 a fortement perturbé les mobilités internationales depuis mars 2020 et impacté les années académiques 2019-2020 et 2020-2021. L'année 2021-2022 le sera probablement aussi. Les effets identifiés sont les suivants :

- interruptions des mobilités en cours ;
- annulation des mobilités à venir suite aux restrictions de déplacements et quarantaines obligatoires ;
- crainte des étudiant·e·s d'envisager une mobilité avec les restrictions en cours et l'impossibilité de regagner son pays d'origine.

En termes de financement, la HETSL a bénéficié d'une subvention plus importante de la part de la HES-SO en raison de la diminution du nombre global des mobilités au niveau de la HES-SO. En effet, le fait qu'il y a eu moins de mobilités internationales hors SEMP, usuellement non entièrement financées par la HES-SO vu une enveloppe budgétaire limitée, or le nombre total des mobilités au niveau HES-SO

Rapport d'activité

ayant diminué a laissé un montant disponible permettant de financer davantage les mobilités hors SEMP restantes

A noter que les mobilités mentionnées dans le tableau ci-dessus ne comprennent pas les annulations liées à la pandémie.

Travail social

Dans la filière Travail social, une quinzaine de mobilités ont été annulées ou interrompues. Ainsi, il a fallu se mobiliser pour repenser et proposer des alternatives aux projets initiaux dans la mesure du possible, et repenser les projets des étudiant·e·s (cours à distance, changement de destination lorsque c'était possible avec nos partenaires). Parallèlement, un important dispositif de soutien a été mis en place pour les étudiant·e·s qui n'ont pas pu regagner le territoire (par choix ou impossibilité). À la mi-mars, quatre étudiantes en mobilité IN ont interrompu leur semestre et sont rentrées au Canada. Une partie des étudiant·e·s en mobilité OUT au Sénégal a été rapatriée par un vol spécialement affrété par la Confédération. Deux étudiant·e·s dont l'institution qui les accueille offrait suffisamment de garanties sécuritaires ont pu terminer leur formation pratique. Finalement, ces années ne seront pas représentatives de l'activité réelle et des projets des étudiant·e·s de la HETSL pour les mobilités.

Ergothérapie

Les étudiant·e·s en stage IN en provenance de France, du Canada et pour la mobilité nationale de la ZHAW ont été rappelés par leurs écoles respectives avant que les services d'ergothérapie qui les accueillent ne soient impactés.

Trois mobilités IN et deux OUT pour des stages ont été annulées avant leur démarrage. Les étudiant·e·s de la HETSL qui ont vécu les semestres à distance sont aussi moins enclin·e·s à partir.

Du côté des échanges d'enseignements, les cours prévus de part et d'autre ont été réalisés à distance ; ils n'apparaissent donc plus statistiquement comme de la mobilité.

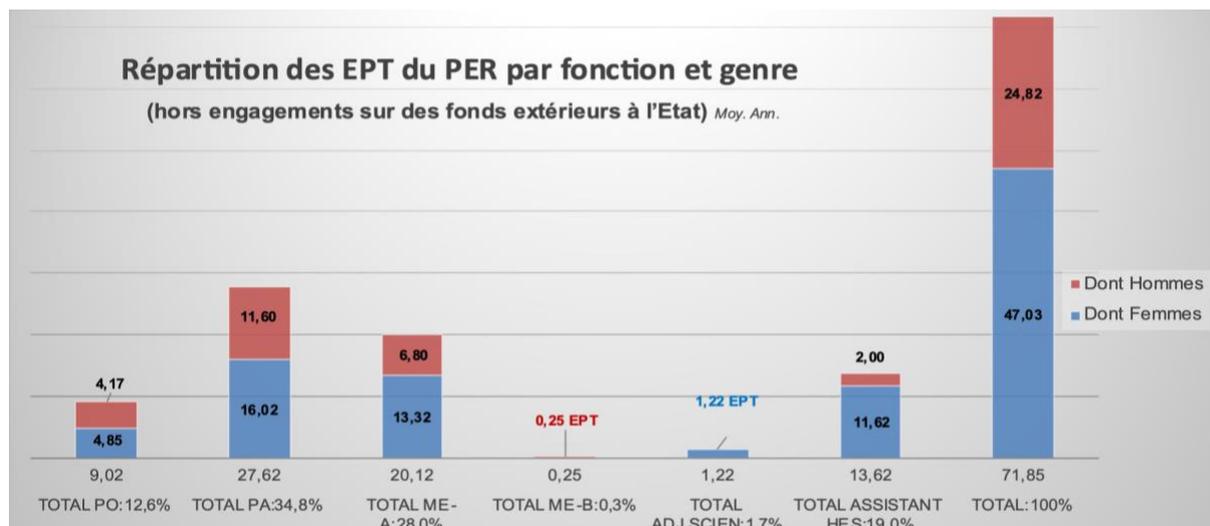
F. Gestion du personnel

11. Personnel d'enseignement et de recherche				
Catégorie	Sous-catégorie		EPT 2020	Pers. 2020
11.1 Nombre d'EPT / Nombre de pers.	11.1.1 Par fonction, genre & filière	A.PO-TS	7,07	8
		<i>Dont Femmes</i>	3,90	4
		<i>Dont Hommes</i>	3,17	4
		B.PO-ER	1,95	2
		<i>Dont Femmes</i>	0,95	1
		<i>Dont Hommes</i>	1,00	1
		C.PO-UFC	0,00	0
		<i>Dont Femmes</i>	0,00	0
		<i>Dont Hommes</i>	0,00	0
		D.Total PO	9,02	10
		<i>Dont Femmes</i>	4,85	5
		<i>Dont Hommes</i>	4,17	5
		A.PA-TS	19,77	22
		<i>Dont Femmes</i>	10,47	12
		<i>Dont Hommes</i>	9,30	10
		B.PA-ER	5,35	6
		<i>Dont Femmes</i>	4,55	5
		<i>Dont Hommes</i>	0,80	1
		C.PA-UFC	2,50	3
		<i>Dont Femmes</i>	1,00	1
		<i>Dont Hommes</i>	1,50	2
		D.Total PA	27,62	31
		<i>Dont Femmes</i>	16,02	18
		<i>Dont Hommes</i>	11,60	13
		A.ME-A TS	13,12	18
		<i>Dont Femmes</i>	7,77	12
		<i>Dont Hommes</i>	5,35	6
		B.ME-A ER	3,60	5
		<i>Dont Femmes</i>	2,80	4
		<i>Dont Hommes</i>	0,80	1
		C.ME-A UFC	3,40	5
		<i>Dont Femmes</i>	2,75	4
		<i>Dont Hommes</i>	0,65	1
D.Total ME-A	20,12	28		
<i>Dont Femmes</i>	13,32	20		
<i>Dont Hommes</i>	6,80	8		

Rapport d'activité

		ME - B ²¹ (Hommes)	0,25	1
		Adj. scient. TS	1,22	2
		<i>Dont Femmes</i>	1,22	2
		<i>Dont Hommes</i>	0	0
		A. Assistant-e HES-A	5,87	7
		<i>Dont Femmes</i>	4,87	6
		<i>Dont Hommes</i>	1,00	1
		B. Assistant-e HES-B	3,58	5
		<i>Dont Femmes</i>	2,58	4
		<i>Dont Hommes</i>	1,00	1
		C. Assistant-e HES-C	4,17	4
		<i>Dont Femmes</i>	4,17	4
		<i>Dont Hommes</i>	0,00	0
		D. Total Assistant-e HES	13,62	16
		<i>Dont Femmes</i>	11,62	14
		<i>Dont Hommes</i>	2,00	2
	11.1.2 Dont intervenant dans le cadre d'un master HES-SO (en heures) / Nombre de personnes		Nombre d'heures	Nombre de personnes
		Master HES-SO TS	2,056	25
		<i>Dont heures de professeur-e-s (en 2-6-4)</i>	1 332,0	22
		<i>Dont heures d'assist. HES (en 2-6-4)</i>	724,0	3
		Master HES-SO Santé heures de professeur-e-s (en 2-6-4)	861,0	8
		Total heures / personnes intervention en Master HES-SO	2 917,0	33
	11.1.3 Total EPT	Total EPT	71,85	85
		<i>Dont Femmes</i>	47,03	57
		<i>Dont Hommes</i>	24,82	28
11.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	11.2.1 Total		9	

²¹ Le profil et les responsabilités assumées par les maîtres d'enseignement à la HETSL correspondent à la catégorie ME-A du barème PER établi par la DGES. Une situation particulière peut être relevée avec une personne au bénéfice d'une rente AI, pour qui un cahier des charges adapté a été pris en considération avec un enclassement en ME-B lors de la bascule.



Concernant les thèses

Neuf professeur-e-s ordinaires de la HETSL (co-)dirigent 23 thèses, en partenariat avec trois HEU suisses (Université de Neuchâtel, Université de Genève et Université de Lausanne), ainsi qu'avec des hautes écoles en France, au Portugal, en Suède, au Canada, au Cameroun et au Sénégal.

Parmi ces 23 thèses, six sont réalisées par des collaborateurs et collaboratrices de la HETSL (une professeure associée, une collaboratrice scientifique et quatre assistant-e-s HES) :

- Rebecca Bendjama : « Analyse logico-discursive des argumentations de déconstruction dans la revue suisse romande l'émiiliE : les préconstruits culturels à l'épreuve de la critique féministe »
- Mathilde Berger : « Suivi ambulatoire de l'activité physique des personnes lombalgiques chroniques »
- Romain Bertrand: « Exploring the life as a couple when one partner has a degenerative disease: an occupational perspective »
- Isabel Margot Cattin: « Familiarity and risks in everyday activities for people with early to moderate dementia outside home »
- Aurélie Masciulli : « Quand le ou la proche devient un-e endeuillé-e : vécu personnel et prise en charge institutionnelle de la transition vers le deuil dans les situations palliatives »
- Cécilia Mathys : « Grande vieillesse et trajectoires de fin de vie en contexte migratoire : une perspective de genre ».
- Magali Portillo: « La pratique du Travail Social Vert à travers l'étude de cas d'une ONG salvadorienne : les enjeux d'une négociation entre urgence sociale et environnementale »²².

Par ailleurs, six membres du PER réalisent également des thèses encadrées par des superviseur-e-s externes à la HETSL.

Relevons également qu'un professeur est membre de deux Conseils scientifiques internationaux de programmes doctoraux se déroulant au Portugal. Par ailleurs, trois professeurs ont participé à des jurys de thèse et une professeure a participé à un programme de mentorat pour des doctorantes et post-doctorantes de la HES-SO.

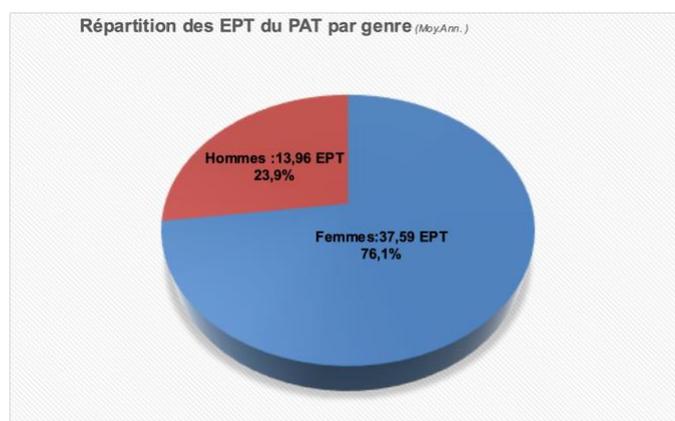
La HETSL (deux professeurs font partie du groupe de travail) contribue par ailleurs à un projet d'envergure déposé par la HES-SO et l'Université de Neuchâtel en août 2020 auprès de Swissuniversities dans le cadre de son appel à projets TP2 qui vise à favoriser les collaborations entre HEU et HES au niveau du doctorat. Une subvention fédérale de 624'180 CHF a été obtenue en décembre 2020 pour la création conjointe à la HES-SO et à l'UNINE d'un Institut transdisciplinaire en travail social, destiné à devenir un centre de compétences en matière de formation de 3^e cycle en travail social. Cet institut permettra notamment aux titulaires d'un master HES en travail social d'accéder à la

²² Cette doctorante a quitté la HETSL en cours d'année 2020, mais poursuit sa thèse avec un co-directeur de la HETSL.

Rapport d'activité

filière doctorale qui y sera créée et de promouvoir une relève professorale formée au niveau du 3^e cycle en travail social.

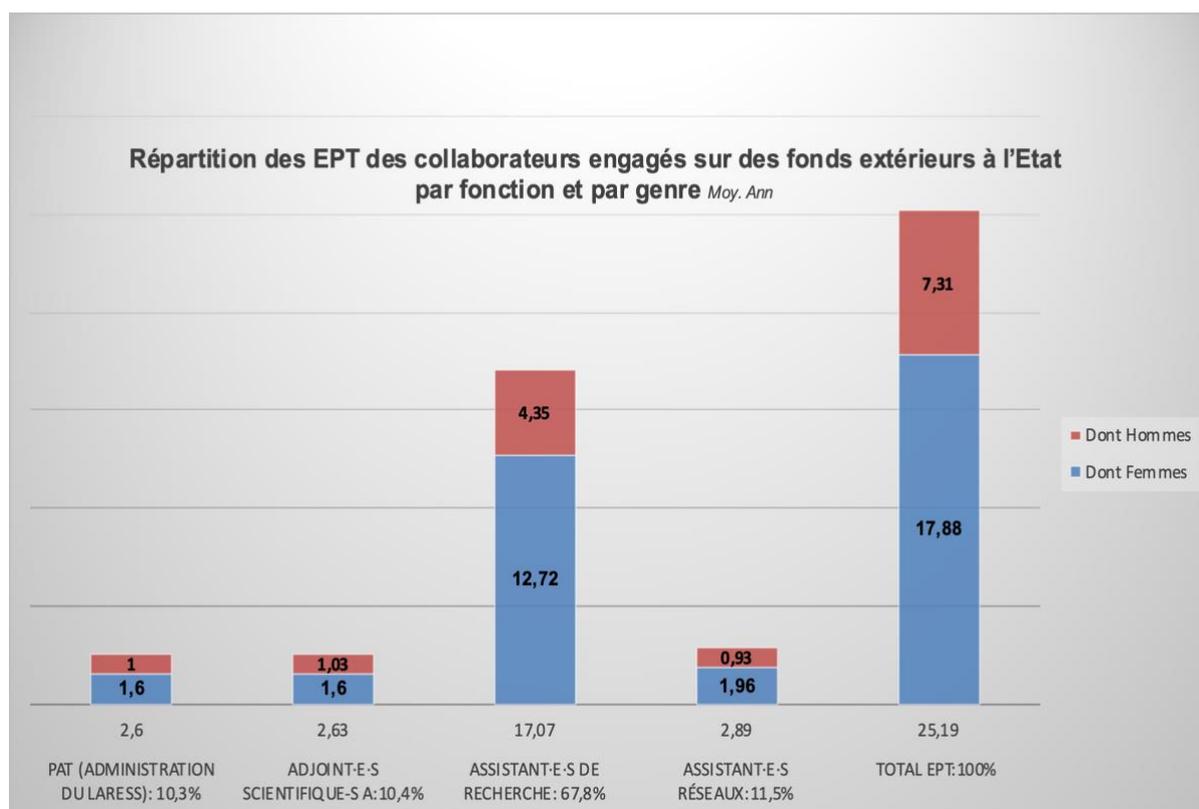
12. Personnel administratif et technique			
(Hors collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat (cf. 13.1.1.A PAT (Administration du LaReSS))			
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	EPT 2020	Pers. 2020
12.1 Nombre d'EPT / Nombre de pers.	12.1.1 Total	51,55	67
	<i>Dont Femmes</i>	37,59	51
	<i>Dont Hommes</i>	13,96	16



13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat			
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	EPT 2020	Pers. 2020
13.1 Nombre d'EPT / Nombre de pers.	13.1.1.A PAT ²³ (Administration du LaReSS)	2,6	3
	<i>Dont Femmes</i>	1,6	2
	<i>Dont Hommes</i>	1	1
	13.1.1.B PER (Adjoint·e·s scientifique·s A)	2,63	4
	<i>Dont Femmes</i>	1,6	2
	<i>Dont Hommes</i>	1,03	2
	13.1.1.C PER (Assistant·e·s de recherche)	17,07	36
	<i>Dont Femmes</i>	12,72	29
	<i>Dont Hommes</i>	4,35	7
	13.1.1.D PER ²⁴ (Assistant·e·s réseaux)	2,89	3
	<i>Dont Femmes</i>	1,96	2
	<i>Dont Hommes</i>	0,93	1
	13.1.1.E Total EPT	25,19	46
<i>Dont Femmes</i>	17,88	35	
<i>Dont Hommes</i>	7,31	11	

²³ Il est considéré que le financement de ces ressources est assuré par les fonds extérieurs à l'Etat.

²⁴ Le financement de ces postes est assuré par des fonds extérieur à l'Etat.



14. Intervenant-e-s extérieur-e-s et prof. HES invité-e-s		
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>2020</i>
14.1 Nombre de personnes	14.1.1 Total	866
14.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HE	14.2.1 Total	3645

- 52 vacataires de type « entreprise/employeur », avec notamment des intervenant-e-s provenant d'études d'avocat-e-s, de cabinets d'ergothérapie, d'institutions culturelles, d'entreprises de pompes funèbres, etc. ;
- 28 vacataires « HES », soit nos collègues des hautes écoles, en particulier des HETS ;
- 110 vacataires « indépendant-e-s », soit des superviseur-e-s, des intervenant-e-s dans le domaine de la santé et du social ;
- 152 vacataires « institutions », soit des intervenant-e-s de terrain partageant leur expertise découlant de la pratique ;
- 524 vacataires « privé-e-s » qui sont des personnes de provenance institutionnelle diverses et sont rétribué-e-s sans intermédiaire.

Parmi les 866 personnes sous contrat, 33.72 % interviennent moins de 8 heures, 33.6 % entre 8 et 24 heures, 24.02 % entre 24 et 80 heures, 4.97 % entre 80 et 160 heures et 3.7 % plus de 160 heures.

Rapport d'activité

15. Assistant-e-s (y.c. les assistant-e-s réseaux rattaché-e-s au LaReSS)				
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>		EPT 2020	Pers. 2020
15.1 Nombre d'EPT / Nombre de personnes Assistant-e-s (état au 31.12)	15.1.1 Assistant-e-s HES-A (par genre & filière)	A. Assistant HES - A TS	2.70	4
		<i>Dont Femmes</i>	1.70	3
		<i>Dont Hommes</i>	1.00	1
		B. Assistant HES - A ER	3.17	3
		<i>Dont Femmes</i>	3.17	3
		<i>Dont Hommes</i>	0.00	0
		C. Assistant HES - A LaReSS	1.83	1
		<i>Dont Femmes</i>	1.70	1
		<i>Dont Hommes</i>	0.13	0
		D. Total Assistant HES - A	7.70	8
	<i>Dont Femmes</i>	6.57	7	
	<i>Dont Hommes</i>	1.13	1	
	15.1.2 Assistant-e-s HES-B (par genre & filière)	A. Assistant HES - B TS	2.25	3
		<i>Dont Femmes</i>	1.25	2
		<i>Dont Hommes</i>	1.00	1
		B. Assistant HES - B ER	1.33	2
		<i>Dont Femmes</i>	1.33	2
		<i>Dont Hommes</i>	0.00	0
		C. Assistant HES – B LaReSS	0.00	0
		<i>Dont Femmes</i>	0.00	0
		<i>Dont Hommes</i>	0.00	0
		D. Total Assistant HES - B	3.58	5
	<i>Dont Femmes</i>	2.58	4	
	<i>Dont Hommes</i>	1.00	1	
	15.1.3 Assistant-e-s HES-C (par genre & filière)	A. Assistant HES - C TS	3.83	3
		<i>Dont Femmes</i>	3.83	3
		<i>Dont Hommes</i>	0.00	0
		B. Assistant HES - C ER	0.33	1
		<i>Dont Femmes</i>	0.33	1
		<i>Dont Hommes</i>	0.00	0
		C. Assistant HES - C LaReSS	1.06	2
		<i>Dont Femmes</i>	0.26	1
		<i>Dont Hommes</i>	0.80	1
		D. Total Assistant HES - C	5.22	6
<i>Dont Femmes</i>	4.42	5		
<i>Dont Hommes</i>	0.80	1		
15.1.4 Total Assistant-e-s HES (par genre & filière)	Total TS	8.78	10	
	<i>Dont Femmes</i>	6.78	8	
	<i>Dont Hommes</i>	2.00	2	
	Total ER	4.83	6	
	<i>Dont Femmes</i>	4.83	6	
	<i>Dont Hommes</i>	0	0	
	Total LaReSS	2.89	3	
	<i>Dont Femmes</i>	1.96	2	
	<i>Dont Hommes</i>	0.93	1	
	TOTAL	16.50	19	

Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie		2020
15.2 Taux d'activité moyen	15.2.1 Taux d'activité moy. Assistant·e-s HES-A (par filière)	A. Assistant HES-A TS	67%
		B. Assistant HES-A ER	61%
		C. Assistant HES-A LaReSS	67%
		D. Total tx. act, moy. Assistant HES-A	65%
	15.2.2 Taux d'activité moy. Assistant·e-s HES-B (par filière)	A. Assistant HES-B TS	75%
		B. Assistant HES-B ER	100%
		C. Assistant HES-B LaReSS	aucun
		D. Total tx. act, moy. Assistant HES-B	85%
	15.2.3 Taux d'activité moy. Assistant·e-s HES-C (par filière)	A. Assistant HES-C TS	100%
		B. Assistant HES-C ER	100%
		C. Assistant HES-C LaReSS	53.33%
		D. Total tx. act, moy. Assistant HES-C	84.44%
	15.2.4 Total Taux d'activité moy. Assistant·e-s HES (par filière)	Total tx. act, moy. Assist. TS	79,5%
		Total tx. act, moy. Assist. ER	80,83 %
		Total tx. act, moy. Assist. LaReSS	57,78 %
		Total tx. act, moy. Assist.	76,49%
15.3 Assistant·e-s HES-A (Nombre de personnes)	15.3.1 Assistant·e-s HES-A 1ère année de contrat	A. Assistant·e-s A-TS dans leur 1ere année de contrat	1
		B. Assistant·e-s A-ER dans leur 1ere année de contrat	0
		C. Assistant·e-s A-LaReSS dans leur 1ere année de contrat	1
		D. Total Assistant·e-s A dans leur 1ere année de contrat	2
	15.3.2 Assistant·e-s HES-A 2 ^{ème} année de contrat	A. Assistant·e-s A-TS dans leur 2eme année de contrat	2
		B. Assistant·e-s A-ER dans leur 2eme année de contrat	1
		C. Assistant·e-s A-LaReSS dans leur 2eme année de contrat	0
		D. Total Assistant·e-s A dans leur 2eme année de contrat	3
	15.3.3 Assistant·e-s HES-A 3 ^{ème} année de contrat	A. Assistant·e-s A-TS dans leur 3 eme année de contrat	0
		B. Assistant·e-s A-ER dans leur 3 eme année de contrat	0

Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie	2020		
		C. Total Assistant-e-s A-LaReSS dans leur 3 ^{eme} année de contrat	0	
		D. Total Assistant-e-s A dans leur 3 ^{eme} année de contrat	0	
	15.3.4 Assistant-e-s HES-A 4 ^{ème} année de contrat	A. Assistant-e-s A-TS dans leur 4 ^{eme} année de contrat	0	
		B. Assistant-e-s A-ER dans leur 4 ^{eme} année de contrat	1	
		C. Total Assistant-e-s A-LaReSS dans leur 4 ^{eme} année de contrat	0	
		D. Total Assistant-e-s A dans leur 4 ^{eme} année de contrat	1	
	15.3.4 Assistant-e-s HES-A 5 ^{ème} année de contrat	A. Assistant-e-s A-TS dans leur 5 ^{eme} année de contrat	1	
		B. Assistant-e-s A-ER dans leur 5 ^{eme} année de contrat	1	
		C. Total Assistant-e-s A-LaReSS dans leur 5 ^{eme} année de contrat	0	
		C. Total Assistant-e-s A dans leur 5 ^{eme} année de contrat	2	
	15.3.6 Total Assistant-e-s HES-A	A. Total Assistant-e-s A-TS	4	
		B. Total Assistant-e-s A-ER	3	
		C. Total Assistant-e-s A-LaReSS	1	
		C. Total Assistant-e-s A	8	
	15.4 Assistant-e-s HES-B	15.4.1 Assistant HES-B 1 ^{ère} année de contrat	A. Assistant-e-s B-TS dans leur 1 ^{ere} année de contrat	1
			B. Assistant-e-s B-ER dans leur 1 ^{ere} année de contrat	0
C. Assistant-e-s B-LaReSS dans leur 1 ^{ere} année de contrat			0	
D. Total Assistant-e-s B dans leur 1 ^{ere} année de contrat			1	
15.4.2 Assistant HES-B 2 ^{ème} année de contrat		A. Assistant-e-s B-TS dans leur 2 ^{eme} année de contrat	1	
		B. Assistant-e-s B-ER dans leur 2 ^{eme} année de contrat	1	
		C. Assistant-e-s B-LaReSS dans leur 2 ^{eme} année de contrat	0	

Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie		2020
		D. Total Assistant·e·s B dans leur 2eme année de contrat	2
	15.4.3 Assistant HES-B 3 ^{me} année de contrat	A. Assistant·e·s B-TS dans leur 3eme année de contrat	1
		B. Assistant·e·s B-ER dans leur 3eme année de contrat	0
		C. Assistant·e·s B-LaReSS dans leur 3eme année de contrat	0
		D. Total Assistant·e·s B dans leur 3eme année de contrat	1
	15.4.4 Assistant HES-B 4 ^{me} année de contrat	A. Assistant·e·s B-TS dans leur 4eme année de contrat	0
		B. Assistant·e·s B-ER dans leur 4eme année de contrat	1
		C. Assistant·e·s B-LaReSS dans leur 4eme année de contrat	0
		D. Assistant·e·s B dans leur 4eme année de contrat	1
	15.4.5 Assistant HES-B 5 ^{me} année de contrat	A. Assistant·e·s B-TS dans leur 5 eme année de contrat	0
		B. Assistant·e·s B-ER dans leur 5 eme année de contrat	0
		C. Assistant·e·s B-LaReSS dans leur 5eme année de contrat	0
		D. Total Assistant·e·s B dans leur 5 eme année de contrat	0
	15.4.6 Total Assistant HES-B	A. Total Assistant·e·s B TS	3
		B. Total Assistant·e·s B ER	2
		D. Total Assistant·e·s B-LaReSS	0
		C. Total Assistant·e·s B	5
15.5 Assistant·e·s HES-C	15.5.1 Assistant HES-C 1 ^{ere} année de contrat	A. Assistant·e·s C-TS dans leur 1ere année de contrat	0
		B. Assistant·e·s C-ER dans leur 1ere année de contrat	1
		C. Assistant·e·s C-LaReSS dans leur 1ere année de contrat	1
		D. Total Assistant·e·s C dans leur 1ere année de contrat	2

Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie	2020	
	15.5.2 Assistant HES-C 2 ^{ème} année de contrat	A. Assistant-e-s C-TS dans leur 2eme année de contrat	1
		B. Assistant-e-s C-ER dans leur 2eme année de contrat	0
		C. Assistant-e-s C- LaReSS dans leur 2eme année de contrat	1
		D. Assistant-e-s C dans leur 2eme année de contrat	2
	15.5.3 Assistant HES-C 3 ^{ème} année de contrat	A. Assistant-e-s C-TS dans leur 3 eme année de contrat	2
		B. Assistant-e-s C-ER dans leur 3 eme année de contrat	0
		C. Assistant-e-s C- LaReSS dans leur 3eme année de contrat	0
		D. Assistant-e-s C dans leur 3 eme année de contrat	2
	15.5.4 Assistant HES-C 4 ^{ème} année de contrat	A. Assistant-e-s C-TS dans leur 4eme année de contrat	0
		B. Assistant-e-s C-ER dans leur 4eme année de contrat	0
		C. Assistant-e-s C- LaReSS dans leur 4eme année de contrat	0
		D. Assistant-e-s C dans leur 4eme année de contrat	0
	15.5.5 Assistant HES-C 5 ^{ème} année de contrat	A. Assistant-e-s C-TS dans leur 5 me année de contrat	0
		B. Assistant-e-s C-ER dans leur 5eme année de contrat	0
		C. Assistant-e-s C- LaReSS dans leur 5eme année de contrat	0
		D. Assistant-e-s C dans leur 5eme année de contrat	0
	15.5.6 Total Assistant HES-C	A. Total Assistant-e-s C TS	3
		B. Total Assistant-e-s C ER	1
		C. Total Assistant-e-s C LaReSS	2
		C. Total Assistant-e-s C	6

Avec 19 assistant-e-s HES au 31.12.2020 pour une moyenne annuelle de 16.5 EPT et selon la volonté annoncée dans le rapport 2019, l'effectif est resté stable entre 2019 et 2020. A noter toutefois que la

Rapport d'activité

moitié du temps de travail contractuel des assistant-e-s B et C est dévolue à leur perfectionnement personnel, dès lors les ressources réellement disponibles pour l'institution sont de l'ordre de 11.3 EPT.

Cette stabilité au niveau des effectifs chiffrés masque toutefois une particularité de l'année 2020 qui réside dans le renouvellement de près d'un tiers de la cohorte. Les changements de statuts intervenus durant cette année permettent également d'observer les dynamiques de formation qui sont à l'œuvre et mettent en évidence l'efficacité et l'attractivité de la politique d'encouragement à la réalisation d'un diplôme postgrade de deuxième ou troisième cycle par ses assistant-e-s que mène la HETSL. Les postes d'assistant-e-s de relève (B et C) sont d'ailleurs majoritaires en 2020 (8,8 EPT, 11 personnes) au sein de la HETSL et le profil d'assistant-e A représente une proportion moindre (7,7 EPT, 8 personnes). On sait toutefois que ce statut possède un caractère transitoire car les assistant-e-s poursuivent régulièrement avec la réalisation d'un master ou d'un doctorat, ou y reviennent une fois leur titre obtenu.

Détail concernant les engagements, les départs et les changements de statut durant l'année 2020 :

- Engagements
 - 1 assistante A en Ergothérapie.
 - 1 assistante A en Travail social qui était déjà engagée en tant qu'assistante de direction à la HETSL entre février et novembre 2020 pour assurer le remplacement d'un congé maternité.
 - 1 assistante B en Travail social.
 - 1 assistante de réseau (AVIF).
- Départs
 - 2 assistantes de réseau, une ne sera remplacée qu'en 2021. Les deux avaient obtenu leur master avant leur engagement à la HETSL.
 - 1 assistante C a quitté la HETSL pour se consacrer uniquement à son travail de thèse.
 - 2 assistant-e-s A, dont une qui avait obtenu son Master à la HETSL alors qu'elle était assistante B.
- Changements de statuts :
 - 1 assistant A est passé doctorant FNS.
 - 1 collaboratrice scientifique et 1 assistante A sont passées assistantes C.
 - 1 assistante A a débuté un master en Ergothérapie et est passée au statut d'assistante B.
 - 1 assistante B est passée assistante A après l'obtention de son diplôme.

En 2020, la HETSL a également décidé de prolonger les contrats de tous les assistant-e-s C de 6 mois en 2020 en raison de la pandémie liée au COVID-19, ceci en vue d'atténuer les impacts de la situation sanitaire sur leur travail de thèse.

Enfin, une assistante dans la filière ergothérapie est employée depuis novembre 2019 à un taux de 40% car elle exerce une activité liée à sa pratique d'ergothérapeute en-dehors de son assistantat. Cette diminution de son taux d'activité – minimum de 60% selon le RA-HEV pour les assistant-e-s HES A – est rendue possible par l'art. 12 al. 4 du RA-HEV.

G. Gestion des ressources financières et des infrastructures

16. Exploitation du budget		
Catégorie	Sous-catégorie	2020
16.1 Charges	Total	29'078'869
16.2 Produits	Total	29'151'210
16.3 Résultat de l'exercice	Total (avant attribution du résultat)	72'341

Rapport d'activité

L'exercice 2020 a été fortement perturbé par la crise sanitaire que nous traversons. Une analyse détaillée quant aux impacts liés a été réalisée dans le rapport d'activité du Service des finances.

En résumé, cette année se traduit de manière particulière dans les comptes 2020 car la situation sanitaire a, d'un côté, engendré des frais supplémentaires et une réduction de produits propres, mais d'un autre côté, la réduction d'autres dépenses et l'augmentation de produits extraordinaires ont évité d'aggraver le déséquilibre structurel (dont notamment un remboursement excédentaire d'assurance).

Les conséquences financières sur **l'enseignement en Bachelor et en Master** ont été marginales, du moment où les activités d'enseignement ont été poursuivies à distance sans frais supplémentaires autres que l'achat de matériel informatique additionnel.

Concernant l'activité du **LaReSS**, si celle-ci a été impactée par la manière de mener les recherches, le volume de projet n'a cependant pas connu de baisse et les recherches se sont poursuivies avec des adaptations ou prolongements de la durée des recherches. De nouvelles recherches en lien avec la pandémie et ses conséquences sociales ont pu être obtenues, en réaffirmant ainsi la grande qualité et la réputation de notre laboratoire au service des questions sociétales.

C'est **l'Unité de formation continue** qui a été le plus fortement perturbée par des reports et replanifications de formations ainsi que par des annulations de sessions de formations sans report. De même, cette pandémie a eu un impact négatif sur les demandes en matière de formation de la part de nos partenaires institutionnels et donc un recul des inscriptions.

L'exercice 2020 boucle avec un résultat positif de CHF 72'341, qui sera reversé au fonds de réserve et d'innovation (FRI) au 31.12.2020 suite à l'approbation des comptes par le Conseil de Fondation de la HETSL en avril 2021.

Le total des charges effectives est inférieur de KCHF 37.5, soit de -0.13%, par rapport au montant budgété (KCHF 29'079 vs. KCHF 29'116).

Concernant la masse salariale du personnel permanent, le budget se montait à un total de KCHF 17'264, alors que les charges effectives se sont élevées à KCHF 17'313, soit une différence de KCHF 50. Cet écart provient majoritairement de la charge effective du personnel du corps intermédiaire de recherche et du personnel enseignant.

S'agissant des vacataires, un écart de KCHF 205 est à constater et provenant majoritairement de la diminution de l'activité de l'UFC en lien avec la pandémie.

Par rapport aux autres charges BSM, comme indiqué, la pandémie a perturbé la consommation habituelle des différents postes budgétaires, mais a maintenu un équilibre général. En 2020, la HETSL a finalisé son projet d'identité visuelle, ce qui s'est traduit par une charge de KCHF 111 non prévue au budget initial.

Le total des produits propres est supérieur de KCHF 34.8, soit de 0.38%, par rapport au montant budgété (KCHF 9'267 vs. 9'232). La HETSL a maintenu le niveau de ses produits propres, malgré la diminution de l'activité de l'unité de formation continue, grâce à des produits non prévus au budget et un remboursement d'assurance non lié à l'activité ordinaire de la HETSL.

Suite à la situation sanitaire et le confinement en mars 2020, le chiffre d'affaires de l'UFC a fortement diminué et s'élève à KCHF 2'493 en 2020 contre KCHF 3'207 en 2019 (pour un budget de KCHF 3'030), soit KCHF - 714, ce qui représente une baisse de 22.2%.

La subvention HES-SO (enveloppe forfaitaire + loyers supplétifs) est en augmentation de CHF 32'951 par rapport aux comptes 2019 (+0.21%), et s'élève à 15'983'917 pour 2020.

Le total de la subvention cantonale accordée pour 2020 était de CHF 3'900'000, correspondant à la subvention effective pour cet exercice comptable (vs CHF 3'850'000 en 2019).

Rapport d'activité

17. FRI		
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>2020</i>
17.1 Etat du FRI	17.1.1 Total	1'384'434

Le fonds de réserve et d'innovation (FRI) se montait à CHF 1'312'093 à fin 2020 avant affectation du résultat puis début 2021, suite à l'approbation du Conseil de fondation, le FRI se monte à CHF 1'384'434 (soit CHF 1'312'093 + attribution du résultat 2020 : 72'341) à date rétroactif au 31 décembre 2020 (les comptes au 31/12/2020 déposés à la DGES mentionnent cette affectation).

18. Infrastructures			
<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>		<i>2020</i>
18.1 Surfaces utiles principales (SUP)	18.1.1 Par affectation	Bureaux	1'632.82
		Laboratoires et ateliers	21.38
		Archives, collections et dépôts	445.57
		Auditoires	749.05
		Salles de cours	1'657.55
		Bibliothèques	779.10
		Habitat	
		Locaux communautaires et de loisirs	415.09
	18.1.2 Par site	Loué	82.94
		Propre	5'617.62

Lors du traitement de l'inventaire des surfaces en 2020 entre le responsable des surfaces et la nouvelle responsable des finances, il en est ressorti que certains locaux apparaissaient en double dans le fichier de l'inventaire des surfaces depuis un certain nombre d'années (notamment pour les Bâtiments C et A). Ainsi, le responsable de l'intendance a fait un travail important de mise à jour et de révision de l'ensemble des locaux pour chaque local et espace.

H. Gouvernance

19. Organes de gouvernance			
Catégorie	Sous-catégorie	Définition	
19.1 Organes et Conseil professionnel	Direction	Mme Elisabeth Baume-Schneider (Jusqu'au 31.07.2020)	Directrice
		Alessandro Pelizzari (Dès le 01.06.2020)	Directeur
		Mme Angélique Fellay	Directrice-Adjointe, Resp. Dpt. Ressources Académiques
		M. Jean-Luc Sonnay (Jusqu'au 30.06.2020) Mme Jacqueline Loubrie (Dès le 01.06.2020)	Resp. Dpt. Finance et Techniques
	M. Marc Magnin	Resp. Dpt. RH et Administration	
	Conseil représentatif	Mme Anouk Arbel	ME-A Travail social
		M. Julien Ballis	PAT
		Mme Marjorie Bettems	PAT
		M. Pascal-Eric Gaberel	PA Travail social
		Mme Catherine Genet	ME-A Ergothérapie
		M. Benoît Hugli	Étudiant Travail social
		Mme Judith Kühr	Adj.Sc LaReSS
		Mme Justine Larisch	PAT
		Mme Dominique Malatesta	PO Travail social
		M. Stéphan Mayor	ME-A Travail social
		Mme Sylvie Meyer	PA Ergothérapie (Président-e)
		Mme Léa Nussbaumer	Assistante HES Ergothérapie
		M. Romain Papaevangelou	Assistant HES Travail social
		M. Gabriel Pazmandy	PAT
		M. Yoann Rohn	Étudiant Ergothérapie
M. Basile Perret		ME-A UFC	
M. Léo Piguet	Étudiant Travail social		
Mme Salomé Werly	Étudiant Travail social		
Mme Sophie Ruggiero	Étudiant Travail social		
M. Isac Pereira	Étudiant Travail social		

Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie	Définition	
19.1 Organes et Conseil professionnel (en 2020)	Conseil de fondation, qui fait office de conseil professionnel (art. 26 du Règlement interne de l'HETSL). <i>Les membres du Bureau du Conseil sont indiqués en gras.</i>	Mme Josiane Aubert	Vice-présidente, membre cooptée
		M. Bernard Decrauzat	Président, membre coopté
		M. Claude Meyer	Trésorier, membre coopté
		M. Antonio Racciatti	Membre coopté
		Mme Annina Grob	Membre cooptée
		M. Fabrice Ghelfi	Membre coopté
		M. Jean-Marie Villat	Membre coopté
		M. David Payot	Délégué Ville de Lausanne
		Mme Hélène Metraux	Déléguée milieux professionnels employeurs ER
		M. Olivier Schnegg	Délégué des milieux professionnels employeurs TS (ASC)
		M. Luca Zuntini	Délégué des milieux professionnels employeurs TS (ES)
		M. Frédéric Schmutz	Délégué des milieux professionnels employeurs TS (AS)
		Mme Fabienne Guinchard Hayward	Déléguée des milieux professionnels employeurs FC
		Mme Marion Bertholet Keckeis	Déléguée milieux professionnels employés ER
		M. Yves Scheidegger	Délégué milieux professionnels employés FC
		Mme Marie Leuba	Déléguée milieux professionnels employés TS (ASC)
		Mme Jacylyn Tomika Hegedüs-Connor	Déléguée milieux professionnels employés TS (ES)
		Mme Véronique De Siebenthal	Déléguée milieux professionnels employés TS (AS)
		M. Stéphan Mayor	Déléguée CREP PER TS
		Mme Léa Nussbaumer	Déléguée CREP CI ER
		M. Romain Papaevangelou	Délégué CREP CI TS
		Mme Dominique Malatesta	Déléguée CREP PER TS
		Mme Judith Kühr	Déléguée CREP Adj.Sc
Mme Sylvie Meyer	Déléguée CREP PER ER		
M. Gabriel Pazmandy	Délégué CREP PAT		
M. Isac Pereira	Délégué CREP Etu.TS		
M. Yoann Rohn	Délégué CREP Etu. ER		
M. Léo Piguet	Délégué CREP Etu. TS		

Dans sa séance du 1^{er} décembre 2020, le Conseil de Fondation EESP a accepté à l'unanimité une modification de ses statuts visant à officialiser le nouveau nom de la HES et à adapter sa gouvernance. Parmi les principales modifications apportées aux statuts de la Haute école, le Conseil de Fondation a souhaité clarifier son rôle et réduire le nombre de ses membres. Avec ses 30 membres et un enchevêtrement des représentations et compétences décisionnelles, la composition de l'ancien Conseil se devait d'être reconsidérée afin de l'adapter aux principes de bonne gouvernance et à l'environnement de la HETSL actuels. C'est ainsi que le nouveau Conseil de Fondation se compose dorénavant de 5 à 7 personnes avec des compétences dans les domaines professionnel, académique, juridique, financier et de gestion.

A l'occasion de sa même séance du 1^{er} décembre, le Conseil de Fondation EESP a désigné à l'unanimité les membres du nouveau Conseil de Fondation HETSL, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2021, comme suit :

Présidente :

Madame Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère aux États

Membres :

- Monsieur Vincent Grandjean, Chancelier de l'État de Vaud ;
- Monsieur Claude Meyer, ancien Chef du Service de contrôle interne du CHUV et membre du Conseil de fondation EESP (trésorier) ;
- Monsieur Daniel Oesch, Professeur de sociologie économique à l'Institut des sciences sociales de l'UNIL ;
- Madame Elisabeth Ruey-Ray, Membre du Comité de l'OrTra santé social Vaud, Présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance, Vice-présidente de l'École supérieure d'éducation Lausanne ;
- Madame Irène Schmidlin, Avocate, Juriste et Cheffe de projet au Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud ;
- Monsieur Jacques-André Schneider, avocat spécialisé en droit social, ancien chargé de cours et professeur titulaire UNIL, ancien expert auprès des Commissions de la santé et de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des États.

La HETSL se réjouit que ces personnalités riches et variées aient accepté de mettre leurs compétences au service de la mise en valeur des missions de la HETSL, de sa gestion et de son développement. Elle leur transmet ses plus chaleureux remerciements.

C'est l'occasion ici de saluer l'arrivée de Mme Elisabeth Baume-Schneider à la Présidence du nouveau Conseil de Fondation. Directrice de la HETSL de 2016 à mai 2020, c'est en terrain connu que Mme Baume-Schneider -dont l'élection aux Conseil des États s'était traduite en 2019 par une démission de sa fonction de directrice- pourra œuvrer au pilotage et au développement de la Haute école, en pleine et fructueuse collaboration avec la nouvelle Direction. La Haute école se réjouit de pouvoir bénéficier des fortes compétences et connaissances de sa nouvelle Présidente dans ses domaines d'activités.

Il est l'heure aussi de remercier chaleureusement l'ensemble des membres de l'ancien Conseil de fondation EESP pour leur riche contribution, leur intérêt et leur appui sans faille en faveur de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne. C'est sous la Présidence dynamique et généreuse de Bernard Decrauzat et la Vice-présidence de Josiane Aubert que le Conseil s'est attelé, au fil des ans, à œuvrer pour celles et ceux qui, fragilisés-e-s par les difficultés de la vie, ont besoin d'un accompagnement des professionnels du social et de la santé formés à la HETSL.

La HETSL a le plaisir de relever l'implication indéfectible de son Président sortant, Bernard Decrauzat, au service de la Haute école. C'est en effet dès 1972 qu'il a contribué, pendant sept ans en tant qu'administrateur, au développement de l'EESP aux côtés de Claude et Monique Pahud, avant de prendre la direction de l'Hôpital orthopédique puis celle du CHUV. Depuis lors, il n'a cessé de soutenir la Haute école au travers de la Commission des études d'Ergothérapie et du

Conseil de Fondation, dont il a assumé la vice-présidence et la présidence depuis 2008. A lui, un grand MERCI.

En 2020, le Conseil représentatif (CREP) a exercé ses compétences légales et sa présidente a été intégrée à la cellule de crise COVID de la HETSL. Il a également participé à la profonde refonte des statuts de la Fondation et à la constitution du Conseil professionnel par un-e délégué-e dans chaque groupe de travail. Il a donné son avis sur les membres de ces conseils. Plus spécifiquement, le CREP est intervenu sur divers articles des nouveaux statuts du Conseil de fondation jugeant que la participation n'était pas suffisamment garantie. Il a été entendu et la proposition de statuts a été ajustée. La délégation du CREP au Conseil de fondation a ainsi accepté les changements de statuts.

I. Durabilité (thématique d'approfondissement 2020)

20. Développement durable		
Catégorie	Sous-catégorie	
20.1 Inscription de la durabilité dans les cursus de formation	20.1.1 Exemples d'actions spécifiques	
	<p><i>Etat au 31.12.20 : NA</i> <i>Projet en cours en 2021</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le futur programme 2022 de la filière Ergothérapie vise à former les étudiant-e-s à développer des prestations qui favorisent l'entraide et les interactions, qui aident les individus ou des groupes à modifier certaines habitudes de vie, notamment de surconsommation, à rendre possible un contexte social juste et inclusif permettant l'engagement occupationnel de tous. • Dans le cursus BA TS, une intervention sur le TS durable dans le module d'orientation ASC « Professionnalisation : sens et fonctions ». • Dans le PEC 20, le travail social durable fait partie des objectifs à développer, un Module d'approfondissement (MAP), accessible aux étudiant-e-s des 4 écoles du Domaine TS, verra le jour sur ce thème en 2022, à la HETS Valais (mais nos étudiant-e-s pourront s'y inscrire). • La thématique sera abordée dans les modules à options en 2^{ème} année (en cours de construction) • Libération des étudiant-e-s des cours et des évaluations pour la journée climat du 21 mai 2021. 	
	20.1.2 Nombre total des actions spécifiques	5

Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie	
20.2 Intégration de la durabilité à la politique de l'institution de manière cohérente et pertinente	<p>20.2.1 Commentaire qualitatif</p> <p>À l'instar des autorités publiques, de la HES-SO et d'un nombre toujours croissant d'entreprises et d'acteurs et actrices de la société, la HETSL a elle aussi initié sa transition écologique. En termes d'infrastructures, la Haute école continue à utiliser du café bio, des produits de nettoyages respectueux de l'environnement et du papier recyclé (essuie-mains, feuilles à imprimer). Les capsules pour les machines à café dans les bureaux sont recyclées par une grande partie du personnel.</p> <p>L'Association REESPIRE (composée d'étudiant.e-s et de collaborateurs.trices*) poursuit ses activités (entretien du jardin, organisation de la semaine de la durabilité, revendications adressées à la Direction). Elle a organisé la mise en place, dans les locaux de la bibliothèque, de l'exposition itinérante « Global Happiness, de quoi avon-nous besoin pour être heureux ? », prêtée par Helvetas et qui s'est tenue du 28 septembre au 15 octobre 2020.</p> <p>La chargée de missions, engagée au 1^{er} janvier 2020 au service de la Direction, est répondante durabilité et, à ce titre, soutient l'association REESPIRE et participe aux séances de la HES-SO.</p> <p>Dans le sillage de la stratégie durabilité de la HES-SO, laquelle encourage les HE romandes à définir leur plan climat, la HETSL a communiqué à la HES-SO qu'elle entamerait l'élaboration de son plan climat à partir de 2021, compte tenu d'autres priorités qui ont dû lui être privilégiées (nouvelles Direction et organisation, PEC20, COVID-19, révision de règlements et directives).</p> <p><i>*Une erreur à ce sujet figure dans le rapport précédent, lequel indiquait en page 3, dernière phrase, que REESPIRE était une association étudiante. Or, des collaborateur-trice-s du PER et du PAT en sont également membres.</i></p>	
20.3 Encouragement des projets de recherche intégrant notamment des dimensions d'éthique et/ou de durabilité	20.3.1 Nombre total de Projets de recherche intégrant des dimensions d'éthique et/ou de durabilité	28
	<p>Exemple(s) de projet(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vaud Integration Vulnerabilities REsponses (VIVRE), financé par la Fondation Gebert, ce projet, en lien avec l'objectif 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ». • Accompagnement médico-social des personnes exerçant le travail du sexe dans le canton de Vaud : de l'analyse de contradictions professionnelles aux propositions de modalités d'intervention. 	
	<p>20.3.2 Exemples de mesures d'encouragement</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Existence d'un groupe de travail rattaché au LaReSS sur les questions éthiques.</i> • <i>Un atelier de la Fabrique de la recherche sur l'éthique devait avoir lieu en mars 2020, mais a dû être reporté en raison du COVID.</i> 	
20.4 Renforcement de l'offre de formation continue dans les domaines prioritaires du Canton	20.3.1 Nombre de cours de formation continue dans le domaine de la durabilité.	Aucune à ce jour